



2023-2024

Rapport annuel

Table des matières

Table des matières	2
Nous contacter	2
Mot de la présidence	3
Membres du Comité de parents	5
Le comité exécutif	7
Quelques mots de l'exécutif	8
Calendrier des rencontres.....	11
Budget	12
Consultations	13
Représentations	14
Comités de travail	18
Formations, pièces de théâtre et congrès	19
Autres actions et outils	21
À suivre.....	23
Conclusion	24
Annexe A : Résolutions	25
Annexe B : Acronymes	52
Annexe C : Sondage de fin d'année	53
Annexe D : Idées retenues lors des plénières du CPMV	58

Nous contacter

Courriel : info@cpmv.ca • Documents : <http://partage.cpmv.ca/> • Facebook : <https://fb.cpmv.ca/>
 Site web : <http://www.cpmv.ca/> • Calendrier : <http://calendrier.cpmv.ca/>
presidence@cpmv.ca • vp@cpmv.ca • secretariat@cpmv.ca • tresorerie@cpmv.ca
culturel@cpmv.ca • ehdaa@cpmv.ca • fcpg@cpmv.ca • transport@cpmv.ca

13, rue Saint-Laurent • Longueuil • Québec • J4H 4B7
 (à l'attention du Comité de parents Marie-Victorin)

Mot de la présidence

Chers parents du CSS Marie-Victorin,

C'est avec une grande fierté que je vous présente le travail accompli par notre Comité de parents cette année encore. Depuis près de dix ans, je m'implique dans cet outil précieux qui contribue de manière significative à faire avancer la cause des parents. Les défis sont toujours nombreux, et les enjeux à réfléchir et discuter peuvent parfois être déchirants. Mais j'ai toujours plaisir à constater qu'il y a constamment des personnes dévouées et motivées qui s'engagent à faire avancer les discussions de manière constructive et remarquable. Soulignons également avec fierté que cette année encore nous avons été reconnus au niveau national pour notre vision, nos initiatives et l'engagement de nos parents... un fait qui mérite d'être mis de l'avant!

Cette gouvernance participative, nous la devons à tous ceux qui y participent, gens de coeur, tous bénévoles et passionnés. Je tiens donc à remercier mes collègues au sein de l'exécutif du comité de parents : Mickaël, Stéphane, Atish, Geneviève, Nicolas, Johanne, Nathaniel, Karine, Waël et Nicolas. Nous devons également reconnaître la collaboration exemplaire de la direction de notre centre de services. Leur ouverture aux idées et questionnements des parents est constante et bienveillante. Alors remercions ainsi toute l'équipe de la direction générale, du SOTS, du SRÉ, du secrétariat général, des ressources matérielles et tous les autres.

Au fil des mois, nous avons continué à remplir notre rôle officiel de consultation pour les grandes discussions sur les redécoupages scolaires et la révision des politiques du CSS. Nos échanges sont profonds et, même si nous n'obtenons pas toujours l'option ou l'ajustement souhaité, nos

recommandations influencent distinctement le fonctionnement du CSS et nous permettent de nous positionner pour l'avenir en mettant les préoccupations des parents au cœur des décisions à venir. Que ce soit pour les tableaux de bord, les plans d'organisation scolaire, les redécoupages, les transports, les travaux, les cours d'école, une grève ou même une éclipse (!), tous les sujets sont abordés avec franchise, transparence et respect... et c'est cela qui compte.

Les parents du comité sont nos yeux et nos oreilles, nous permettant de rester collectivement vigilants face aux changements imposés par le ministère et notre société, aux difficultés rencontrées dans nos écoles et aux préoccupations de nos 80 000 parents. Ils sont également au cœur de notre intelligence collective, forts de leur imagination et de leur capacité à mobiliser les parents de chaque école pour une réflexion constructive. Leur engagement est essentiel pour maintenir le cap vers des écoles publiques accessibles, bienveillantes, accueillantes et enrichissantes pour nos enfants.

Le CPMV a su poursuivre son mandat principal, tout en ouvrant la voie à une implication maximale des parents dans leur réseau public. Le bulletin des parents, les soirées de formation où la participation fait de nous des champions au Québec, les conférences, le congrès de la FCPQ, l'accès à des associations de parents, le développement d'outils d'entraide, la publication de ressources... il n'y a vraiment aucune limite à ce que notre groupe peut accomplir. Toujours présents dans les grands événements tels que Primaire en spectacle, les bourses Lucie-Désilets, le déjeuner des grands et bien d'autres... Nous soulignons également chaque année, de tout cœur, la participation essentielle des bénévoles,

« ... donne une voix aux parents! »

nous célébrons l'engagement des membres des équipes-écoles passionnés et nous reconnaissons, à juste titre, ceux et celles qui s'impliquent au sein des divers comités constitués de parents au CSS. Tout cela depuis de nombreuses années lors de soirées de reconnaissance, de palmarès présentés en comité de parents ou par des remises de prix.

En lisant ce rapport annuel, vous réaliserez à quel point nous devons être fiers, donc, de notre

capacité à nous mobiliser et à défendre le point de vue des parents dans notre communauté. Ce temps, cette énergie, ce dévouement font vraiment la différence.

Une bonne lecture à vous!



Nicola Grenon, président

Membres du Comité de parents

Établissement

Adrien-Gamache
Armand-Racicot
des Mille-Fleurs
des Quatre-Saisons
Bourgeois-Champagnat
Carillon
Charles-Bruneau
Charles-Le Moyne
Claude-Lafortune
du Curé-Lequin
De Maricourt
de Normandie
des Saints-Anges
D'Iberville
Félix-Leclerc
Gaétan-Boucher
Gentilly - Boisé des Lutins
George-Étienne-Cartier
Georges-P.-Vanier
Guillaume-Vignal
De la Rose-des-Vents
Hubert-Perron
du Jardin-Bienville
Joseph-De Sérigny
Internationale de Greenfield Park
de la Mosaïque
Lajeunesse
Laurent-Benoît
Lionel-Groulx
Marie-Victorin Brossard
Marie-Victorin Longueuil
Maurice-L.-Duplessis
Monseigneur-Forget
Paul Chagnon
Paul-De Maricourt
Pierre-D'Iberville
Pierre-Laporte
Préville

Représentant

Mickaël Perreault
 Matthieu Sirois
 Maxime Cadieux
 Karine Picard
 Nadia Taillefer
 Fabrice Marcoux
 Fernard WongKeeSong
 Sébastien Bibeau
 Nicola Grenon
 Nicolas Calderon Asselin
 Isabelle Charette
 Émilie Dutil-Bruneau
 Marc Delisle
 Nicolas Brosseau
 Maxime Bargiel
 Mélissa Healy
 Félix Cauchy-Charest
 Marie-Pascale Giroux
 Lucie Gougeon
 Vanessa Panneton-Dubuque
 Assia Nouri
 Mariannick Archambault
 Nathaniel Liberge
 Hugo Simard
 Philippe Gagnon
 Stéphanie Cyr
 Blanchette Stéphanie
 Atish Woozageer
 Mélanie Morin
 Paul Roqueni
 David Leblanc
 Karine Langlois
 Stéphane Farmer
 Sandrine Wandji
 Valérie Bourgie
 Guy Clotaire Nana
 Donald Gagnon
 Étienne Fournier

Substitut

Martine Guay
 Marc Boisvert
 Alex Castonguay-Sasseville
 Stéphanie Dugas
 Chantal Bélisle
 Nassima Amichi

 Meran Dibala

 Carine Ringuette-Champagne

 Wael Bousselmi
 David Lynam
 Pascal Daoust
 Jean-Philippe Beauchamp
 Roxanne St-Cyr
 Nancy Deslauriers
 Marianne Csukassy
 Samira Oumakloul
 Marc Villiard
 Catherine Valotaire

 Wael Bousselmi

 Annie-Ève St-Jean

 Evelyne Rosso

 Benoit Lacroix-Vachon
 Bibiane Teta

 Gonzalo Hernandez

 Rosalia Flores Monterrey
 Chantal Mercier

« ... donne une voix aux parents! »

Rabeau
Saint-Joseph
Saint-Romain
Sainte-Claire Brossard
Sainte-Claire Longueuil
Samuel-De Champlain
Saint-Laurent
Marcelle-Gauvreau
du Tournesol
des Petits-Explorateurs
des Semis
Tourterelle
Mille-Sports
Internationale du Vieux-Longueuil
École du Vieux-Greenfield Park
Marcelle-Robidoux
Saint-Jude
Bel-Essor
Des Remparts
Jacques-Ouellette Primaire
Régionale du Vent-Nouveau
Saint-Edmond
Internationale Lucille-Teasdale
secondaire de L'Agora
André-Laurendeau
Antoine-Brossard
Gérard-Filion
Jacques-Rousseau
MGR-A.-M.-Parent
Saint-Jean-Baptiste
CCSEHDAA

Simon Gamache	Élyse Casavant
Micaela Paula Tavares Cordeiro	
Josiane Vachon	Dominique Benoit
Jessica Deschênes	
Édith Delsemme-Allard	
Normand Dubreuil	Chin Hsia Lei
Mia-Kim Ouimet	
Étienne Marcotte	Stéphanie Avot
Roger Djahappi	
Marc Lafortune	Éric Vachon
Roxanne Gratton	Alejandra Odgers
	Sébastien McKenzie-Faucher
Paula Ferrera	Jason Bouchard
Jean-François Morin	Carlos Pelaz
Annie Arsenault	Jérôme Dongmo
Roxane Moreau Laliberté	Jonathan Fortin-Dionne
Nicolas Brosseau	
Tania St-Germain	Annie Arsenault
Marilyne Pilon	Peggy Bachman
Alexis Bérubé	Julie Vaillancourt
Geneviève Lamoureux	Chantal Bélisle
Gaëlle Goutier	Pierre-Antoine Girard
Rania Aouiti	
Stéphane Simard	Karina Demers
Johanne Daudier	Perline De Voyer
	Jocelyn Bélanger
Johanne Daudier	Sophia Kaméni

Le comité exécutif

Nicola Grenon, président, district B,

comité sur les frais chargés aux parents, POS et PPP, suivis de rencontre

École Claude-Lafortune

Mickaël Perreault, vice-président, comité consultatif sur les transports

dossier des questions-réponses au CSS, gestion de la salle, mentions d'honneur

École Adrien-Gamache

Nicolas Calderon-Asselin, secrétaire exécutif, formations, comité communications,

webmestre associé, écoles sans représentant

École du Curé-Lequin

Atish Woozageer, trésorier, comité culturel (second)

École Laurent-Benoît

Geneviève Lamoureux, district C, suivis du C.A., représentante FCPQ (second),

gestion de salle (second), dossiers du secondaire (second)

École secondaire André-Laurendeau

Stéphane Simard, district A, dossiers du secondaire, rapport du conseil d'administration

École secondaire Jacques-Rousseau

Nicolas Brosseau, district D, représentant FCPQ, revue de presse, gestion de salle, mentions d'honneur

suivi du C.A. (second), dossiers EHDA (second), Q/R au CSS

École d'Iberville

Nathaniel Lilberge, district E, formations (second), rapports du C.A. (second), conférences,

écoles sans représentant (second)

École du Jardin-Bienville

Wael Bousselmi, conseiller, comité transport (second), webmestre associé, plénières virtuelles,

souper du CP, citations,

École d'Iberville (substitut)

Karine Picard, conseillère, comité culturel, bulletin des parents, mentions d'honneur

École des Quatre-Saisons

Johanne Daudier, dossiers EHDA, revue de presse (second), contacts média, souper du CP,

plénières vituelles

Représentante du CCSEHDA

Assistés de **Geneviève Brochu**, secrétaire administrative du Comité de parents.

Quelques mots de l'exécutif

Je complète présentement ma 15^e année d'implication dans différentes sphères d'implication parentale scolaire, mais c'était ma toute première expérience avec le Comité Exécutif. Je dois dire avoir été impressionnée par l'implication marquée et constante ainsi que le travail phénoménal qu'accomplissent ses membres bénévoles.

Être membre du Comité Exécutif c'est aussi être membre d'un ou plusieurs autres comités/conseils parallèles. Que ce soit le comité consultatif sur les transports, le comité consultatif culturel du CSSMV, le comité consultatif sur les services aux élèves EHDA (CCSEHDA) ou le conseil d'administration, sans oublier qu'ils/elles sont membres du Comité de parents, des Conseils d'Établissement des écoles qu'ils/elles représentent en plus des comités auxquels ils/elles participent dans leurs écoles respectives!

Être membre de ces autres comités et conseils implique des ajouts de rencontres à l'horaire déjà bien chargé, d'autres déplacements, une multiplication de dossiers à tenir à jour et à préparer, de solutions à trouver, de recherches à effectuer, etc.

Tout cela dans le but de permettre aux parents d'avoir leur place et leur voix au sein du système éducatif dans lequel évoluent leurs enfants de la maternelle à la 5^e année du secondaire et même pour ceux qui passent par la formation professionnelle. Toute cette implication dans le but de garder des droits acquis depuis longtemps ou plus récemment, de conserver une démocratie active et d'être entendus par les instances décisionnelles.

Les échanges que j'ai vu et entendu, dans mon année au sein de ce comité, se bâtaient sur un principe fondamental et rigoureux : être une oreille attentive et compréhensive pour les parents qui ne savent parfois plus vers qui se

tourner et qui découvrent qu'il existe un comité qui peut souvent joindre sa voix à la leur.

Je suis vraiment fière d'avoir été une toute petite goutte dans cet océan d'abnégation, d'implication et de volontariat!

- *Karine Picard*

Cette année, notre comité de parents a été marqué par un engagement exceptionnel et une collaboration fructueuse. Les parents se sont investis, apportant non seulement leur temps, mais aussi leurs idées et leur énergie. Chacun a contribué de manière significative, rendant nos rencontres riches et productives. Ensemble, nous avons travaillé avec un objectif commun : le bien-être et la réussite de nos enfants.

Chaque membre du comité a joué un rôle important, que ce soit par la participation aux réunions, et à la participation aux plénières. Leur implication ont fait de cette année une réussite et ont renforcé, je l'espère, le lien entre l'école et les familles.

Maintenant que l'été est arrivé, il est temps pour nous de prendre une pause bien méritée. Nous nous retrouverons bientôt pour une nouvelle année scolaire, prêts à continuer notre travail et à relever de nouveaux défis pour le bénéfice de nos enfants.

Bon été à tous et au plaisir de vous revoir à la rentrée !

- *Geneviève Lamoureux*

Impliquée depuis maintenant 18 ans dans le système de l'éducation et depuis 2 ans au comité de parents Marie Victorin (l'an passé comme substitut et cette année comme double représentante), c'est un réel plaisir d'avoir pu intégrer le comité exécutif pour l'ensemble des réalisations que nous avons portées au cours de cette année. Je remercie d'ailleurs les parents qui

« ... donne une voix aux parents! »

m'ont offert cette opportunité en me nommant, en premier lieu, comme leur représentante et je remercie également les doyens de l'exécutif qui m'ont accueillie et m'ont mise à l'aise rapidement. J'ai eu beaucoup de mandats tous plus enrichissants les uns que les autres.

Dès le début, j'ai été désignée vérificatrice du processus de mise en candidature pour les conseillers. Par la suite, j'ai pu écrire des articles pour la page Facebook du comité de parents. Merci à Nicolas Calderon-Asselin pour les relectures. Quelques temps après, j'ai pu chapeauter l'organisation des sujets et des tables pour le souper/ plénière. Notre travail d'équipe dans un délai restreint a connu un excellent taux de présence et de participation. Merci à Waël Bousselmi et à Nicola Grenon pour les formulaires et les liens avec l'École Hôtelière de la Montérégie.

Étant membre du jury pour les bourses Lucie Désilets, j'ai pu faire une allocution et remettre des prix à des élèves talentueux pour le concours littéraire du 9 mai 2024. C'est ainsi que nous avons sélectionné des récipiendaires du primaire, du secondaire, du professionnel et de l'école des adultes.

En compagnie d'autres membres du comité de parents, j'ai chaussé à nouveau les souliers de jury mais cette fois, pour sélectionner les membres du personnel scolaire qui se sont démarqués auprès de nos enfants. C'est ainsi que nous avons souligné 3 personnes extraordinaires et 5 formidables. Toujours dans une perspective d'équité, nous avons retenu des gens qui œuvrent dans diverses sphères telle qu'une TES, un professeur de musique, un concierge, une enseignante de classe d'accueil pour ne nommer que ceux-ci.

Soucieuse de rendre accessible les informations concernant nos rencontres et les points importants auprès des parents que nous représentons, je développe actuellement un plan

de communications média qui devrait augmenter la visibilité de nos réalisations et événements que vous pourrez voir ou entendre sur les réseaux communautaires dès le début de l'année scolaire 2024-2025. Nous organiserons également des concours afin de fidéliser les parents à participer aux diverses instances de façon active.

Être au cœur du comité exécutif, c'est très gratifiant et les échanges que nous avons sont bourrés d'informations. Chacun amène une richesse de par sa personnalité, son vécu et ses expériences. Nous sommes là pour le bien-être de nos enfants et pour représenter la voix des parents. Grâce au portrait global du CSS, nous pensons à la sécurité, à la bienveillance, à la journée de l'éclipse et à toutes sortes de sujets qui touchent de près ou de loin la vie scolaire et les préoccupations des parents. Nous avons tous des rôles différents mais si complémentaires et c'est ce qui fait la force d'une équipe!

En terminant, j'aimerais remettre mes prix don de soi à chacun des membres du comité : Atish, Geneviève B., Geneviève L., Karine, Mikael coach Bon matin (même le soir), Nathaniel, Nicola G., Nicolas B., Nicola C., Stéphane et Waël. Nous ne comptons pas les heures mais les heures que nous y mettons comptent! Bravo pour toutes vos implications diverses et pour l'équipe de feu que nous avons eue cette année!

- Johanne Daudier

Chers parents,

Quoique la fin de l'année ait été marquée par de longues discussions tendues sur le sujet très sensible qu'est l'admission aux écoles à projet pédagogique particulier, il ne faudrait pas que ces dernières fassent de l'ombre aux autres faits saillants de l'année.

N'oublions pas que cette année a été marquée de grèves du personnel enseignant, de nombreux confinements, et même d'une éclipse solaire totale! Pour les grèves, nous pouvons nous réjouir

« ... donne une voix aux parents! »

que, grâce aux sacrifices d'autres syndicats et parents, nos enseignants ont pu arriver à une entente rapide et éviter une grève interminable, aux impacts si néfastes sur nos enfants. Des mesures ont aussi été mises en place pour s'assurer que les méfaits de cette dernière sur leur réussite soient mitigés. Pour les confinements, nous avons pu prendre le pouls des parents et avons amélioré la communication lors de situations de crise majeure. Pour l'éclipse, nous avons pu constater la force d'un comité de parents travaillant de concert avec le centre de service scolaire pour braver les mesures peu claires du ministère et permettre à des dizaines de milliers d'étudiants d'assister à un événement astronomique unique!

C'est sur cette brise de vent nouveau, entre l'accueil d'une nouvelle directrice générale, Mme Gaëlle Absolonne, l'affectation d'une nouvelle directrice adjointe, M^{me} Marjorie Noël, au comité de parents, le lancement du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027, la mise en place de la protectrice de l'élève et l'annonce du plan de développement durable, que nous sommes optimistes en notre capacité à surmonter les défis de l'année à venir.

- *Nicolas Calderon Asselin*

Chers collègues du comité de parents, voilà une autre année scolaire bien remplie qui s'achève. Cette année a été particulièrement occupée en multiple fait divers, tellement qu'il serait facile d'en oublier.

Pour ceux qui sont au secondaire, la patience des parents a été mise à rude épreuve avec pas moins

de cinq confinements, tous non-fondés heureusement. Il y'a aussi eu la grève des enseignants, et qu'on soit pour ou contre, les parents ont su faire preuve de débrouillardise pour s'organiser.

Il y'a eu aussi le projet de loi 23, qui est venu modifier en partie la gouvernance des Centres de Services Scolaires, le projet de loi 47 et le projet de loi 48, portant respectivement sur la protection des élèves et sur la sécurité autour des écoles, qui sont venus apporter des changements que nous avons dû étudier de près.

Nous avons aussi mis beaucoup d'énergie dans le futur des projets pédagogiques particuliers (PPP) à un moment où le message est clair qu'il faudra en avoir plus sous peu. Et à mon avis, nous n'avons pas fini d'en parler.

Finalement, je ne serais pas un bon délégué si je ne mentionnais pas le 50^e anniversaire de la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ) qui a été célébré à Chicoutimi. Une belle occasion de faire des rencontres fructueuses et d'assister à des conférences vraiment intéressantes pour notre comité de parents.

Bref, ce fût de nouveau une année encore une fois très occupée. Reposez-vous bien car l'année 2024-2025 s'annonce bien remplie avec les consultations que le ministère prévoit faire sur la place des écrans dans nos classes ainsi que la préparation de la première politique des frais chargés aux parents par le comité de parents.

Bon été!

- *Nicolas Brosseau*

Calendrier des rencontres

août 2023						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

septembre 2023						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

octobre 2023						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

novembre 2023						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2

décembre 2023						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

janvier 2024						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27

2023-2024

Congé ou jour férié	
Journée pédagogique	
S: pédagogique secondaire	
P: pédagogique primaire	

← assemblées générales de parents

27 sept: mises en candidature
16 oct: élections à l'exécutif

Comité de parents
Exécutif du comité de parents
Conseil d'administration
Comités du conseil d'administration
CCSEHDAA

Soirée de formation du CPMV
(30 octobre)

Rencontre des présidences de CÉ
(23 nov / 15 fév / 23 mai)

Soirées théâtre du CPMV
(18 avril et 9 mai)

Soirées plénières du CPMV
Souper du CPMV: 22 février
Virtuelles: 14 déc / 16 mai

Congrès de la FCPQ (1er juin)

février 2024						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	1	2

mars 2024						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

avril 2024						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27

mai 2024						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	P	22	23	S	25
26	27	28	29	30	31	1

juin 2024						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Budget

Le budget du CP est calculé et estimé en début d'année selon les dépenses de l'année précédente. Il est réajusté à la toute fin de l'année pour donner les dépenses réelles encourues durant celle-ci.

Voici donc le budget de l'année 2023-2024, tel qu'adopté lors de la séance du 13 novembre 2023.

Budget CPMV 2023-2024					
Poste		2022-2023 Bilan	2023-2024 Budget	Écarts	
Per capita (70¢ - 1,3%)	(*2) Qté élèves : <u>40 152</u>	26 953,00 \$	28 106,40 \$	1 153,40 \$	
Remboursement transports (*1)		(1 406,21) \$	(1 855,53) \$	(449,32) \$	
Remboursement gardiennage		- \$	(297,00) \$	(297,00) \$	
Secrétariat (681\$ + charges employeur)		(7 162,99) \$	(7 491,00) \$	(328,01) \$	
Réprographie & Fournitures de bureau		(27,62) \$	(250,00) \$	(222,38) \$	
Formations & Conférences (ITA, webinaires et conférences)		(4 722,22) \$	(4 500,00) \$	222,22 \$	
Collations		(38,20) \$	(270,00) \$	(231,80) \$	
Congrès FCPQ		- \$	(2 784,00) \$	(2 784,00) \$	
Transport & Hébergement Conseil Générale FCPQ		(640,52) \$	(320,00) \$	320,52 \$	
Prix reconnaissance (engagement/réussite)		(266,47) \$	(300,00) \$	(33,53) \$	
Téléphone avec abonnement pour la Présidence		(60,00) \$	(360,00) \$	(300,00) \$	
Divers		(202,59) \$	(250,00) \$	(47,41) \$	
Souper des représentants		(2 523,66) \$	(2 650,00) \$	(126,34) \$	
Site Web et Logiciels (ex. Zoom, Wordpress..etc)		(397,30) \$	(550,00) \$	(152,70) \$	
Pièce de théâtre Parminou (*3)		(4 340,00)	(4 400,00)	(60,00) \$	
Matériel Promotionnel (ex. Bouteilles, épinglettes, etc.)		(1 963,15) \$	(900,00) \$	1 063,15 \$	
Réserve			928,87 \$		

Notes

Le taux de remboursement au km est autorisé à 54 ¢/km par le CP. Les billets d'autobus sont également remboursés.

La quantité de remboursement transport (10), correspond au nombre de rencontres en présence du CP par année. Nous tentons d'ajuster le taux de participation en fonction de la proportion réelle entre ceux venant assister en personne et ceux se connectant à distance au CP.

Secrétariat : la personne est payée au mois sur une base de 11 mois par année, d'octobre à septembre en excluant juillet.

Le montant évalué pour les formations (4 500 \$) est le montant maximum qui ne sera possiblement pas atteint.

Consultations

Conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) le comité de parents a été consulté sur certains sujets pour lesquels il doit émettre son avis, notamment:

- la répartition des services éducatifs;
- la mise à jour de la Politique de remboursement de frais du CSSMV
- le plan triennal de répartition des immeubles (PTRDI) du CSSMV (et ajustements);
- les calendriers scolaires 2023-2024 du primaire et du secondaire (et ajustements);
- le changement de nom de deux écoles, à savoir les écoles Maurice-L.-Duplessis;
- le redécoupage du territoire en lien avec le POS primaire pour les écoles du Jardin-Bienville, Claude-Lafortune et Laurent-Benoît-Glaïeux;
- le processus d'autorisation de prises de photographies;
- le règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves;
- la politique d'admission et d'inscription (critères d'admission);

Le CP n'a pas été directement consulté sur les projets de dépôt au PQI (Plan Québécois d'Infrastructure), mais le CSS a néanmoins présenté la liste des projets à venir pour l'été 2024 pour les écoles et les cours.

Ont également été données des présentations sur plusieurs sujets d'actualité et d'intérêt :

- le comité consultatif culturel du CSSMV;
- le cadre de développement durable
- un suivi de la bonification de la démarche de consultation pour les redécoupages;
- un suivi quant au rattrapage pour l'intégration des livres dans les bibliothèques scolaires
- une mise à jour sur le nouveau processus de plaintes
- une rencontre avec notre protectrice régionale de l'élève.
- le règlement de délégation de pouvoir

Présentations demandées

Le CP a demandé au CSSMV de faire quelques présentations sur des sujets interpellant particulièrement les parents :

- [Une rencontre avec la protectrice régionale de l'élève](#)
Pour donner suite à l'adoption et la mise en place de la nouvelle loi du protecteur national de l'élève, nous avons entrepris tôt d'inviter notre protectrice régionale, Mme Caroline Gervais.
- [Le suivi des locaux polyvalents et les travaux d'été](#)
La direction générale et le service des ressources matérielles est venu présenter ses projets en cours de réalisation, ses demandes au Plan Québécois d'Infrastructures ainsi que le suivi sur

« ... donne une voix aux parents! »

l'utilisation des locaux polyvalents de certaines écoles comme classes supplémentaires et les prévisions à ce sujet.

- **L'avancement des travaux de cours d'école**

Nous avons demandé et obtenu le suivi par le service des ressources matérielles du plan prévisionnel de travaux de revitalisation de toutes les cours d'école du CSS s'échelonnant sur 4 ans.

Représentations

Le Comité de parents, par des membres délégués de l'Exécutif qui le représente, fait partie de divers comités locaux et nationaux :

Conseil d'administration

L'année 2023-2024 du conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin a été axée sur la mise en place du Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR) et la mise à niveau de certaines politiques, dont principalement la délégation de pouvoir, processus entamé lors de la mise en place du conseil d'administration.

Nous avons eu une année plus stable avec notre nouvelle direction générale qui a su rapidement tisser un lien de confiance efficace et dynamique avec son équipe et le conseil d'administration. Les sujets ayant le plus retenu l'attention étaient quelques démarches de changement de nom d'école, les plans d'effectifs, la mise à jour de politiques, l'autorisation de nombreux contrats de réfection et de construction, le budget et des demandes d'ajout d'espace auprès du ministère.

Comité consultatif sur les transports

Regroupant des membres du Comité de parents, de la direction générale du CSS, du SOTS (Le service d'organisation du transport scolaire), des écoles privées, du RTL (Réseau de transport de Longueuil) et des transporteurs privés, ce comité s'est rencontré à trois occasions cette année pour discuter des budgets et des modalités liés aux transports tout en faisant état des problématiques vécues et des manières d'y remédier.

Évidemment, le comité a été l'hôte de nombreuses discussions quant aux petits problèmes rencontrés, principalement lors de l'inauguration des routes à la rentrée. On y a fait mention du fait que l'application Megafon sera utilisée jusqu'à la fin de l'année scolaire avant de devoir être remplacée. Aussi, la démarche visant à allonger la période de couverture du transport incluse pour les jeunes utilisant une carte du RTL pour étudiants a porté ses fruits, permettant ainsi de couvrir une plus longue période (pour les activités en Maisons de jeunes, en parascolaire, Aide aux devoirs, etc.) portant à 19h30 l'heure limite dès la rentrée : un bel avancement pour le CPMV et nos élèves.

Comité consultatif culturel du CSSMV

Le Comité consultatif culturel regroupait environ 8 personnes. Des membres motivés et dédiés à faire connaître et à faire rayonner la Culture avec un grand C à travers l'ensemble du CSSMV.

- Les membres du comité culturel

« ... donne une voix aux parents! »

- 2 enseignants de disciplines différentes
- 2 représentants du Comité de parents
- 1 technicien en loisirs
- 1 représentant du milieu culturel (artiste, écrivain ou représentant d'un organisme culturel) du territoire du CSS

De belles rencontres, de beaux échanges et des moyens de mise en action sont ressortis de ces discussions riches en idées et en désirs de faire connaître toujours davantage la culture auprès de nos jeunes!

Le comité a pour mandats :

- Exprimer les préoccupations et les attentes du milieu.
- Proposer des moyens visant à promouvoir l'intégration de la dimension culturelle à l'école.
- Étudier, commenter et enrichir le plan d'action élaboré par le Comité culturel.
- Étudier, commenter et enrichir le rapport annuel présenté par le Comité culturel.
- Collaborer à la promotion des activités culturelles réalisées dans les établissements et les unités administratives

Le Comité consultatif culturel s'est réuni à deux occasions :

- 7 février 2023 de 9 h à 11 h 30
- 29 mai 2024 de 9 h à 11 h 30

Comité consultatif sur les services aux élèves EHDAA (Le CCSEHDAA)

Cette année, nous avons eu à dire au revoir à notre directrice adjointe du SRÉ, Mme Mélanie Lessard qui est partie relever d'autres défis dans un autre CSS. Elle a été une personne ressource pour nous, les membres du comité consultatif des services aux élèves handicapée ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, plus connu sous l'acronyme CCSEHDAA. Plusieurs lui ont offert de beaux témoignages très touchants lors de son départ. Nous la remercions pour toutes ces années passées à transmettre sa passion pour le sujet des enfants à défis particuliers.

Le CCSEHDAA est un lieu de rencontre précieux pour des parents en quête de réponses, curieux de savoir comment fonctionne le système scolaire pour nos jeunes qui détiennent un plan d'intervention. Dans cette veine, le congrès des troubles d'apprentissage (ITA) est une source intarissable de pédagogie et le comité a offert aux membres la possibilité d'être aux premières loges de ce congrès de 3 jours, en mars dernier. L'ITA organise également des journées-parents où l'accès est gratuit.

Nous nous sommes également penchés sur les impacts de la grève sur nos enfants qui ont des enjeux importants. Des solutions ont été présentées pour soutenir les élèves ciblés comme du tutorat et nous avons appris que si un étudiant en difficulté (EHDAA) échoue une matière à sanction, il pourra prendre des cours d'été gratuitement afin de rattraper la matière en question. D'autres initiatives peuvent aussi avoir été mis en place dans les écoles.

« ... donne une voix aux parents! »

Nous avons collectivement assisté aux recommandations du comité des répartitions des ressources financières et nous avons pu poser nos questions.

Parallèlement à cela, s'est déroulé le Forum EHDAA où il a été question de l'ignorance des parents face au cheminement offert à leurs enfants, aux types de classes et aux parcours académiques parfois atypiques que devront effectuer nos jeunes.

Ainsi, 8 nouveaux groupes verront le jour dès l'an prochain en classes spécialisées (relation, communication, stimulation précoce) pour les maternelles 4 et 5 ans. Le ratio sera de 6 élèves et ceux-ci resteront idéalement dans ces groupes pendant 2 ans afin de mettre en place les outils qui les guideront vers la réussite.

Des intervenantes sont venues nous parler d'une plateforme où on peut inscrire nos enfants qui feront leur passage au préscolaire (avec un diagnostic) mais la préoccupation principale soulevée par le comité est comment est-ce que l'information peut se rendre aux parents afin de pouvoir assister à la première rencontre s'ils ne savent pas que cela existe.

Merci à notre président, Nicolas Brosseau et à Sophia Kaméni, celle qui me remplaçait lorsqu'une de mes réunions entraînait en conflit avec une autre. Nous avons connu des enjeux d'assiduité mais avec des enfants à besoins particuliers, chaque jour est une loterie et c'est ce qui rend les parents de ce comité résilients et capables de s'adapter à pas mal toutes les situations.

En tant que représentante du comité consultatif EHDAA, je réitère l'importance de l'inclusion du sujet des EHDAA lors de votre Conseil d'établissement dans votre école. C'est une clientèle attachante mais si souvent oubliée. Les élèves veulent la même chose que les autres, vivre des expériences et se sentir acceptés. Je suis certaine qu'ensemble nous pouvons créer des citoyens de demain pour faire vivre l'équité, la diversité et l'inclusion dans un monde où tous pourront déployer leurs ailes et vivre de leur plein potentiel.

Fédération des Comités de Parents du Québec

En tant que Comité de parents membre de la fédération, nous envoyons à chaque conseil général et aux assemblées générales deux de nos membres pour nous y représenter, faire part de nos préoccupations et récolter l'information pertinente pour votre CP au niveau national.

Notre comité de parents a participé à plusieurs sondages et avis menés par la fédération une fois de plus cette année. Ces sondages ont porté sur des sujets variés tels que le transport des élèves, le projet de loi 23, la compétence numérique des parents et bien d'autres.

En plus du très grand nombre de formations offertes directement par la FCPQ auxquelles nous avons eu accès cette année, notre comité de parents a fait appel à la FCPQ pour participer à quelques formations sur mesure durant l'année scolaire. En outre, en novembre 2023 nous avons tenu une formation spéciale sur le rôle des parents au comité de parents et dans les différentes instances parentales.

« ... donne une voix aux parents! »

Finalement, une belle équipe de notre comité de parents a participé aux festivités du 50^e anniversaire de la Fédération au Saguenay. Nous y avons fait de belles rencontres dans des ateliers forts intéressants. Il y avait des conférenciers tels que Martin Laroque, le Protecteur National de l'élève, des gens du ministère de l'Éducation présentant de nouvelles plateformes et bien d'autres!

Il est intéressant de noter qu'également, quelques-uns de nos membres ont été invités à :

- *Participer au jury des Bourses Lucie-Désilets.*
- *Participer au jury de Primaire en spectacle*
- *Participer au Déjeuner des grands (Club des Petits Déjeuners)*
- *Participer à des assemblées générales de parents.*
- *Assister à des conseils d'établissement de certaines de nos écoles.*

Comités de travail

Communications

Ce comité permanent a pour mandat d'étudier et développer les moyens de communication du CP avec ses membres et les parents qu'il représente. Il chapeaute en outre la gestion du fil Facebook, le site web et le « Bulletin des parents », envoyé à tous les parents du CSS avec des informations pouvant les intéresser et certaines annonces.

Nous avons également débuté l'établissement de liens avec les médias de la Rive-Sud afin de promouvoir plus efficacement nos événements et les informations ou consultations que nous voudrions faire valoir auprès de nos parents.

Frais chargés aux parents

Le comité a œuvré très fort cette année et après deux nouvelles rencontres de travail a pu produire une version complète de la future politique à la suite de sondages menés auprès de l'ensemble des conseils d'établissement ainsi que plus largement auprès de tous les parents à la rentrée. Après la rentrée prochaine le document sera présenté au secrétariat général pour analyse avant que nous partions en consultation plus large des instances, notamment les parents en général, les enseignants et les directions d'école.

Processus d'admission au secondaire

Ce comité ad-hoc en collaboration avec le CSS ne s'est pas rencontré cette année.

Tableaux de bords publics

Ce comité ad-hoc en collaboration avec le CSS ne s'est pas rencontré cette année.

Liaison secondaire

Ce comité n'a pas réellement débuté cette année, mais se veut un endroit pour permettre de rechercher des idées et des avenues afin de faciliter la transition primaire-secondaire et la transition secondaire-CÉGEP. C'est un beau projet à relancer à l'automne!

Inclusion

Un autre projet pour la rentrée. Ce comité se veut un lieu d'échange et de discussion pour favoriser l'inclusion des parents et des familles à notre communauté. On cherche à établir des listes d'outils, de ressources et à échanger sur nos pratiques organisationnelles

Formations, pièces de théâtre et congrès

Le comité de parents offre une variété d'activités de formation pour ses membres et pour les parents qu'ils représentent, sous forme de formations, de webinaires, de conférences, de colloque, de congrès et même de pièces de théâtre.

Formations en webinaire

Le comité de parents, par l'entremise de la FCPQ, offre gratuitement des formations accessibles à tous les parents sous forme de webinaires:

- Conseil d'établissement (3 octobre 2023)
- Conseil d'établissement (11 octobre 2023)
- Atelier sur le Programme d'alimentation scolaire universel au Québec (17 octobre 2023)
- Comprendre la progression des apprentissage (24 octobre 2023)
- Comprendre, soutenir et accompagner l'enfant doué (21 novembre 2023)
- Mieux communiquer avec son ado (28 novembre 2023)
- Solutions parentales modernes (anxiété et confiance) (23 janvier 2024)
- Questionnements sur la persévérance (13 février 2024)
- Bâtir ensemble (20 février 2024)
- Premier emploi: bien guider mon ado! (19 mars 2024)
- Webinaire surprise (26 mars 2024)
- Être parent sans perdre la tête (16 avril 2024)
- Webinaire surprise (23 avril 2024)

En tout, c'est 411 parents distincts provenant de 64 écoles, pour un total de 469 inscriptions, qui ont pu bénéficier de ces formations.

Formation à la carte (FCPQ)

Le comité de parents invite la FCPQ pour aider ses nouveaux membres à comprendre leur rôle et naviguer la gouvernance scolaire:

Les lieux de participation parentale en éducation (30 octobre 2023)

Zone d'apprentissage (ITA)

Tout au long de l'année, les représentants et substituts du CPMV de même que tous les membres du CCSEHDAA ont eu accès à la zone d'apprentissage de l'ITA, contenant capsules, formations, conférences et astuces pouvant être consultés à leur convenance en tout temps.

Congrès en éducation inclusive (ITA)

Les représentants et substituts du CPMV de même que tous les membres du CCSEHDAA ont eu accès au 49e congrès en éducation inclusive, 85 conférences tenues du 20 au 22 mars 2024. Ces derniers ont aussi eu accès à la rediffusion pour les 30 jours suivant le congrès.

Gamer Mentor (indépendant)

Reconnaissant le nombre important de parents ayant à gérer des problématiques de gestion du temps d'écran, laissant crainte une dépendance aux jeux vidéo et au temps d'écran, le CPMV a retenu les services du « Gamer Mentor » pour une webconférence invitant ado et parents à échanger de manière amusante et rassurantes sur le sujet.

Pièces de théâtre (Parminou)

Le CPMV a invité les parents de son CSS ainsi que leurs enfants à deux pièces de théâtres de la troupe Parminou, pièces qui permettent de présenter des sujets délicats tels que la santé mentale et le deuil de façon légère. Ces pièces ont été suivies de discussions dirigées lors desquelles enfants et adultes ont pu échanger sur leur compréhension et leur perspective, tant sur la pièce que le sujet abordé.

- Le village d'Éli (18 avril 2024 à 19h, école Jacques-Rousseau)
- Transparence (9 mai à 19h, école André-Laurendeau)

Colloque (FCPQ)

Une délégation de 6 membres du CPMV se sont déplacés au colloque de la FCPQ, célébrant les 50 ans de l'organisme, où ils ont pu assister à de nombreuses conférences, rencontrer une panoplie d'organismes du milieu scolaire et socialiser avec d'autres parents engagés. La délégation a d'ailleurs profité de l'occasion pour visiter le lab-école du Saguenay.

Autres actions et outils

Au fil du temps, nous améliorons la qualité de notre offre d'information en développant divers outils. Voici quelques rappels sur les outils mis en place sur lesquels nous travaillons de plus en plus :

Site web du CPMV

Notre site web reste disponible et se bonifie au bénéfice des membres du CPMV et de tous les parents. Une quantité impressionnante d'information peut ainsi y être trouvée :

- L'historique de nos bulletins
- La documentation complète de nos consultations et une façon simple de se prononcer
- Des sondages internes ou externes (par exemple de la FCPQ)
- Le catalogue des formations gratuites offertes
- Les conférences et pièces de théâtre organisées par le CPMV à venir
- Des informations sur le comité, nos membres, notre Exécutif, nos règles et rapports.
- Un accès pour nos membres pour retrouver toutes les informations et formulaires pertinents.
- Une page dédiée à notre reconnaissance des parents impliqués, des bénévoles et même nos mentions d'honneur au personnel.
- Le détail de notre calendrier, de nos rencontres, ordres du jours, résolutions et procès-verbaux.
- Une liste de nos partenaires et un bottin de ressources communautaires.
- Un accès à notre partage documentaire qui contient des références, des bons coups, de la documentation sur les règlements et les lois, etc.

Centralisation des Questions/Réponses

L'ensemble des questions/réponses est centralisé dans la racine de notre dossier de partage, dans un fichier Excel organisé afin de rendre la recherche simple et facile. Vous y trouverez, année par année, les questions (et réponses) adressées au CSS par les représentants. Il y a également un onglet spécifique transports lié au comité consultatif sur les transports. Ce fichier est maintenant accessible par le site web au moyen d'un outil de recherche simplifié.

Reconnaissance des bénévoles

Le CPMV a remis, lors d'une cérémonie lors de la soirée reconnaissance des bénévoles organisée en partenariat avec le CSSMV le 5 juin 2024, 62 prix reconnaissance à des bénévoles remarquables à titre individuels ou à des groupes s'étant illustrés par leur implication. Un prix a également été remis à notre lauréate du prix argent de la fédération lors de cette même soirée, Mme Sophie Parenteau.

Rencontres des présidences de CÉ

Organisées par les présidences de CÉ elles-mêmes, trois fois par année avec des thématiques précises, ces rencontres ont permis à tous ceux qui y ont participé cette année encore d'apprendre beaucoup et de faire du réseautage afin de trouver de nouvelles idées et ressources. Les nouvelles présidences apprécient beaucoup ces rencontres pour découvrir toutes les manières de faire existant au sein de notre CSS.

« ... donne une voix aux parents! »

Nous avons eu l'occasion, cette année encore, de recevoir notre directrice générale et notre secrétaire générale lors de deux de ces rencontres, de faire connaissance avec celles-ci et d'échanger sur divers sujets.

Plénières des représentants

Tenues en virtuel les 18 décembre puis le 16 mai, mais également en présence à l'École hôtelière de la Montérégie le 21 mars, les représentants y ont eu l'occasion de se regrouper en sous-groupes pour discuter de plusieurs sujets. Nous nous servons de leurs notes pour orienter nos travaux au cours des prochaines années. Ces soirées étant toujours de vifs succès, nous remettrons cela sans aucun doute l'année prochaine!

- Communication
- Passages (Prim.-Sec. / Sec-Cégep)
- Inclusion
- Sécurité autour des écoles
- Écoles à projets particuliers
- Conciliation (études/activités)
- Conflits (et intimidation)
- Décrochage
- Culture (dans nos écoles)
- Confinement
- Environnement

Outils d'entraide et liste de distribution pour les OPP

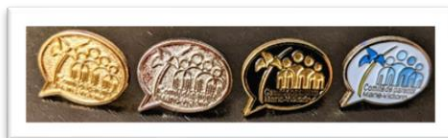
Le CPMV travaille à promouvoir la liste de courriel ayant pour objectif de mettre en contact les OPP de nos écoles afin de favoriser le partage des bonnes pratiques et des belles idées, conseils, trucs et astuces. De même, nous voulons favoriser le partage de documents au moyen d'un espace de partage rendu accessible à tous afin de collaborer dans le développement de documentation préparée par un groupe et rendu disponible aux autres qui pourront utiliser ces outils à leur tour.

Mentions d'honneur du personnel

En cette seconde année, notre processus de reconnaissance accessible à tous les parents du CSS afin que ceux-ci aient l'opportunité de souligner le travail exceptionnel d'un membre du personnel de son école a eu un succès monstre! Enseignantes, professionnels, directions ou membres de l'équipe de soutien, tous y avaient une place. Plus de 110 mentions ont été attribuées, dont une trois mentions d'honneur exceptionnelle et 5 mentions d'honneur formidable tel que déterminé par un jury composé de membres de notre comité de parents. Bravo à tous!

Reconnaissance des parents impliqués

Le CP remet depuis quelques années des épinglettes à l'image du logo du CPMV à ses membres. Comme les années précédentes, nous avons également remis une épinglette « bronze » à tous les récipiendaires de prix reconnaissance, une épinglette « argent » à tous les parents impliqués dans un CÉ (peu importe lequel) ou au CCSEHDAA depuis 5 ans ou plus. De même, nous avons fait parvenir des épinglettes « or » à ceux qui s'impliquent dans la démocratie scolaire depuis 10 ans ou plus!



À suivre...

L'Exécutif a à cœur les besoins exprimés par les parents qui nous sont rapportés par les représentants des différentes écoles. Parmi les sujets que nous suivons, mentionnons :

Suivi du dossier de sécurité autour des écoles

Après avoir tendu la main au CSS et à la Ville de Longueuil afin de tenter d'assembler les parents, la direction du CSS et la ville autour de tables pour chaque quartier afin de comprendre et d'agir sur les enjeux de sécurité, nous avons finalement obtenu une rencontre, qui se tiendra l'automne prochain, afin de discuter des enjeux de sécurité soulevés par les parents. Les partenaires y seront tous : la ville, le SPAL, le CSS... et les parents!

Suivi de la première année du Protecteur nationale de l'élève

Après cette première année d'interaction avec cette loi et ses acteurs, nous voudrions faire un suivi, avec notre protectrice régionale de l'élève de comment s'est passée cette première année. Quelles sont les leçons à tirer et les avancées pour nous, les parents, dans cette nouvelle manière de solutionner les problématiques vécues au cœur de notre système scolaire.

Représentation des parents du CSS

Toujours en progression, notre comité est maintenant présent à plusieurs événements, comme le déjeuner des grands, primaire en spectacle et les bourses Lucie-Désilets... Mais nous poursuivons nos représentations pour devenir partie prenante au Salon du livre jeunesse et avec *OseEntreprendre*.

Suivis des plénières et du sondage de fin d'année

Les sujets abordés lors des plénières et dans nos sondages nous ont amenés tant de bonnes idées et autant de questionnements. Lors de notre planification des rencontres, il est certain que nous utiliserons cette importante source d'idées, de commentaires et de recommandations judicieuses.

En début d'année nous devons faire un bilan de nos plénières et en extraire l'ensemble des informations utiles et pertinentes pour les ramener au comité et nous orienter dans nos futures recommandations au Centre de services scolaire.

Conclusion

L'année prochaine nous mènera à la conclusion de plusieurs thèmes importants soulevés au CP cette année et dans les précédentes.

Notamment, nous aurons notre (première?) rencontre multipartite quant à la sécurité autour des écoles. Bien des parents ont porté ce dossier au fil des ans et nous avons dès maintenant un rendez-vous entre les parents, le CSS, la ville et le SPAL. On pourra ainsi donner la parole aux parents touchés par des situation propres à chaque territoire. Nous verrons bien si cette formule nous permet d'atteindre plus d'efficacité en ayant, en un lieu unique, tous les intervenants d'aménagement et de sécurité du secteur visé.

Aussi, nous arrivons à la fin des travaux du comité de rédaction de la politique sur les frais chargés aux parents. Nous devrions être en consultation à l'automne pour une adoption à l'hiver et une mise en application à l'automne 2025. Plusieurs sondages, discussions et rencontres ont permis de convenir des plus grandes préoccupations des parents autour de ce thème et de la gratuité scolaire dans son ensemble. Nous avons de grands espoirs que cette démarche permettra d'en arriver à un nouveau pacte entre les parents et les écoles qui ouvrira la porte à une collaboration, de la transparence accrue et une meilleure compréhension commune des enjeux de chacun.

Un troisième grand thème sera sans conteste le renouveau entourant la place qu'occupe les

projets pédagogiques particuliers au sein de notre CSS. Fruit d'une longue et riche consultation, afin de collaborer avec le SOTS et la direction générale, le CP a fait parvenir en juin sa vision, ses priorités et les valeurs qui sont primordiales pour les parents dans le développement de ces offres dans nos écoles. Lors de l'élaboration des objectifs et de la politique du CSS sur les PPP, nous espérons que forts de ces valeurs, nous aurons la possibilité d'offrir au plus grand nombre une école à leur image, offrant des avenues stimulantes avec un accès équitable et fort de valeurs écologiques, bienveillantes et soutenant un esprit communautaire fort.

Bien d'autres thématiques nous attendent certainement à la rentrée car on sait nos parents vraiment allumés (comme on peut le voir dans le résumé de nos plénières et notre sondage de fin d'année). Ce sera certainement passionnant même s'il n'est pas toujours possible de travailler tous les dossiers qu'on espérerait... mais chose certaine, nous avancerons, forts et tous ensemble!

À bientôt!



Nicola Grenon, président



« ... donne une voix aux parents! »

Annexe A : Résolutions

Résolution CP20231016-06

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

CONSIDÉRANT que le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) est notamment constitué de parents de ces élèves, tel que prévu à l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le nombre de parents siégeant à ce comité a été déterminé à 18, par le Conseil des commissaires conformément à l'article 186 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT qu'il revient au comité de parents de désigner les 18 parents membres du CCSEHDAA et de déterminer la durée de leur mandat;

CONSIDÉRANT que, lors de l'assemblée générale des parents des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tenue le 5 octobre 2023, une liste de candidats souhaitant siéger au CCSEHDAA a été créée;

CONSIDÉRANT que le comité de parents est, quant à lui, composé notamment d'un représentant du CCSEHDAA;

CONSIDÉRANT que le CCSEHDAA a alors procédé à l'élection de ces représentants;

IL EST RÉSOLU PAR M^{ME} NADIA TAILLEFER ET APPUYÉ PAR M. NICOLAS CALDERON-ASSELIN QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

DÉSIGNE les parents suivants pour siéger au CCSEHDAA du Centre de services scolaire Marie-Victorin :

Chantale Bélisle, Armand Benhaim, Nicolas Brosseau, Johanne Daudier, Perline de Voyer, Sarah Després Kaba, Josue Gutierrez, Matthieu Hurtubise, Dinah Jaime, Sophia Kaméni, Josée Laperrière, Guylaine Lehouiller, Alejandra Perez Pichardo, Julie Ross, Nadia Rousseau, Thomas Sieber, Yasmina Tahi, Geneviève Thuot et, comme substitués, Luis Alejandro Poro et Deason Rodriguez;

PRENNE ACTE de l'élection de M^{me} Johanne Daudier au poste de représentant du CCSEHDAA et de M^{me} Sophia Kaméni comme substitut, pour siéger au comité de parents.

Adopté à l'unanimité

À titre d'information les parents dans leur deuxième année de mandat au CCSEHDAA sont :
Armand Benhaim, Nicolas Brosseau, Johanne Daudier, Perline de Voyer, Matthieu Hurtubise, Dinah Jaime, Alejandra Perez Pichardo, Nadia Rousseau, Thomas Sieber et Geneviève Thuot.

Résolution CP20231016-04

ACCEPTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION

CONSIDÉRANT le rapport favorable des vérificateurs M^{me} Johanne Daudier et M. Frédéric Gauthier sur le processus de mise en candidature pour les élections du lundi 16 octobre 2023,

CONSIDÉRANT les élections s'étant tenues lors de la séance du comité de parents Marie-Victorin (CPMV) du lundi 16 octobre 2023,

CONSIDÉRANT que les membres évaluent que le processus s'est déroulé en concordance avec les règles de régie interne du CPMV,

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE M. WAËL BOUSSELMI ET APPUYÉ PAR M. MAXIME BARGIEL :

QUE soit confirmé le résultat tel que :

Présidence : M. Nicola Grenon

Vice-Présidence : M. Mickaël Perreault

Secrétariat exécutif : M. Nicolas Calderon-Asselin

Trésorerie : M. Atish Woozageer

Conseillers : M. Wael Bousselmi et M^{me} Karine Picard

QUE soient détruits les bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin, Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 16 octobre 2023

Résolution CP20231113-04

BILAN DU COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN 2022-2023

CONSIDÉRANT la présentation faite par la présidence du CPMV lors de la rencontre du comité de parents du 13 novembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR M. NICOLAS CALDERON-ASSELIN ET APPUYÉ PAR M. FÉLIX CAUCHY-CHAREST :

D'ADOPTER le bilan 2022-2023 du comité de parents Marie-Victorin tel que présenté :

Bilan CPMV 2022-2023			
Poste	Prévu	Réel	Écarts
Per capita (70¢ - 1,3%)	26 159,00 \$	26 953,00 \$	794,00 \$
Remboursement transports	(3 432,00) \$	(1 406,21) \$	2 025,79 \$
Remboursement gardiennage	(528,00) \$		528,00 \$
Secrétariat (650\$ avec charges employeur)	(8 000,00) \$	(7 162,99) \$	837,01 \$
Reprographie & Fournitures de bureau	(369,60) \$	(27,62) \$	341,98 \$
Formations & Conférences (ITA, webinaires et conférences)	(3 500,00) \$	(4 722,22) \$	(1 222,22) \$
Collations	(500,00) \$	(38,20) \$	461,80 \$
Congrès FCPQ	(3 200,00) \$		3 200,00 \$
Transport - Hébergements Conseil Générale FCPQ	- \$	(640,52) \$	(640,52) \$
Prix reconnaissance (engagement/réussite) Incluant Pin's	(350,00) \$	(266,47) \$	83,53 \$
Téléphone avec abonnement pour la Présidence	(360,00) \$	(60,00) \$	300,00 \$
Divers	(250,00) \$	(202,59) \$	47,41 \$
Souper des représentants	(2 500,00) \$	(2 523,66) \$	(23,66) \$
Site Web et Logiciels (ex. Zoom, Wordpress, etc.)	(800,00) \$	(397,30) \$	402,70 \$
Participation spéciale au souper des bénévoles (avec nos surplus)			- \$
Projet de documentation CP	(250,00) \$		250,00 \$
Pièce de théâtre (Parminou)	- \$	(4 340,00) \$	(4 340,00) \$
Matériel Promotionnel		(1 963,15) \$	(1 963,15) \$
Réserve	2 119,40 \$	3 202,07 \$	1 082,67 \$

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin, secrétaire exécutif du comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 13 novembre 2023

« ... donne une voix aux parents! »

Résolution CP20231113-05

BUDGET DU COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN 2023-2024

CONSIDÉRANT la présentation faite par la présidence du CPMV lors de la rencontre du comité de parents du 13 novembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICKAËL PERREault ET APPUYÉ PAR M. NATHANIEL LIBERGE :

D'ADOPTER le budget 2023-2024 du comité de parents Marie-Victorin tel que présenté :

Budget CPMV 2023-2024				
Poste		2022-2023 Bilan	2023-2024 Budget	Écarts
Per capita (70¢ - 1,3%)	(*2) Qté élèves : 40 152	26 953,00 \$	28 106,40 \$	1 153,40 \$
Remboursement transports (*1)		(1 406,21) \$	(1 855,53) \$	(449,32) \$
Remboursement gardiennage		- \$	(297,00) \$	(297,00) \$
Secrétariat (681\$ + charges employeur)		(7 162,99) \$	(7 491,00) \$	(328,01) \$
Réprographie & Fournitures de bureau		(27,62) \$	(250,00) \$	(222,38) \$
Formations & Conférences (ITA, webinaires et conférences)		(4 722,22) \$	(4 500,00) \$	222,22 \$
Collations		(38,20) \$	(270,00) \$	(231,80) \$
Congrès FCPQ		- \$	(2 784,00) \$	(2 784,00) \$
Transport & Hébergement Conseil Générale FCPQ		(640,52) \$	(320,00) \$	320,52 \$
Prix reconnaissance (engagement/réussite)		(266,47) \$	(300,00) \$	(33,53) \$
Téléphone avec abonnement pour la Présidence		(60,00) \$	(360,00) \$	(300,00) \$
Divers		(202,59) \$	(250,00) \$	(47,41) \$
Souper des représentants		(2 523,66) \$	(2 650,00) \$	(126,34) \$
Site Web et Logiciels (ex. Zoom, Wordpress..etc)		(397,30) \$	(550,00) \$	(152,70) \$
Pièce de théâtre Parminou (*3)		(4 340,00) \$	(4 400,00) \$	(60,00) \$
Matériel Promotionnel (ex. Bouteilles, épinglettes, etc.)		(1 963,15) \$	(900,00) \$	1 063,15 \$
Réserve			928,87 \$	

(*1) Le taux de remboursement au km est de 54 ¢/km. Les billets d'autobus sont remboursés

Rappel: la politique de remboursement est disponible sur le partage

(*2) Nombre réel reçu pour l'année 2023-2024

(*3) Payé d'avance, ce qui nous laisse une marge

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin, secrétaire exécutif du comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 13 novembre 2023

Résolution CP20231113-04

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

CONSIDÉRANT la présentation faite par le CSSMV sur la Politique de remboursement lors de la rencontre du comité de parents du 16 octobre 2023;

CONSIDÉRANT les commentaires émis des membres du comité de parents lors de la rencontre du 17 novembre 2023 et du 11 décembre 2023;

CONSIDÉRANT la nécessité d'offrir un traitement équitable afin de préserver l'accessibilité et la représentativité au sein de notre démocratie scolaire;

CONSIDÉRANT que la situation peut nécessiter des accommodements quand les parents ont des défis pour se déplacer;

CONSIDÉRANT la faible somme d'environ 450 \$ consentie en budget aux CÉ et sans réelle indexation;

CONSIDÉRANT le tarif raisonnable nécessaire afin de soutenir la garde d'un enfant pour permettre qu'un membre puisse assister au CÉ sans être limité par sa situation familiale;

CONSIDÉRANT la régie interne et la politique de remboursement du CPMV prévoyant le rôle de notre trésorerie;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICKAËL PERREAULT ET APPUYÉ PAR M^{ME} KARINE PICARD :

QUE le comité de parents Marie-Victorin recommande l'adoption de la politique de remboursement proposée en y apportant les ajustements suivants :

- QUE les CÉ des écoles puissent adopter localement une politique de remboursement des déplacements aux fins des activités du CÉ et/ou de l'OPP;
- QUE la politique intègre la structure de trésorerie du CPMV.

QUE dans le contexte de cette révision mais sans lien avec la politique elle-même :

- QUE soit indexé le montant octroyé au fonctionnement des CÉ afin de suivre l'augmentation globale des coûts;
- QUE le CSS explore une manière d'ajuster le budget du CÉ pour compenser les dépenses inattendues de gardiennage (principalement) ou de kilométrage (considérant le premier élément de la proposition) afin de préserver l'accessibilité à participer à cette instance pour tous.

Adopté à l'unanimité

Résolution CP20240115-07

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2024

REDÉCOUPAGE DE L'ÉCOLE LAURENT-BENOÎT-GLAÏEULS

- CONSIDÉRANT que les comités de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doivent être consultés sur les plans d'organisation scolaire des centres de services scolaires;
- CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 13 novembre 2023;
- CONSIDÉRANT les commentaires présentés aux représentants du SOTS du CSSMV lors du comité de parents du 11 décembre 2023;
- CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le comité de parents Marie-Victorin (CPMV) auprès de ses membres;
- CONSIDÉRANT le résultat des discussions tenues lors des rencontres de consultation organisées par le CPMV avec les parents désireux de discuter du redécoupage proposé, notamment les 28 novembre 2023 et le 13 décembre 2023;
- CONSIDÉRANT l'avis de l'ensemble des parents et représentants des écoles touchées par le redécoupage favorisant majoritairement l'option SH-5, notamment par les avis reçus des représentants des parents;
- CONSIDÉRANT le dépassement prévu pour l'école de la Mosaïque pour l'année 24-25 dans l'hypothèse 5;
- CONSIDÉRANT l'intérêt d'offrir une continuité dans leur cheminement aux élèves d'un cycle supplémentaire qui permettrait d'adoucir la transition pour plusieurs tout en atténuant les dépassements pressentis;
- CONSIDÉRANT la collaboration appréciée du SOTS quant à l'analyse d'hypothèses alternatives pour le secteur des Pommetiers;
- IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} JOHANNE DAUDIER ET SECONDÉ PAR M^{ME} NADIA TAILLEFER QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN
- RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV, pour le redécoupage entourant l'école Laurent-Benoît-Glaïeuls, l'adoption de l'hypothèse SH-5;

« ... donne une voix aux parents! »

QUE le CSSMV inclue les rues Cornwall et Wesley dans le secteur de dessertes de l'école de la Mosaïque et les rues des Pometiers et des Pruniers [ou des Sorbiers, des Hydrangées et des Châtaigniers] dans le secteur de l'école Gaétan-Boucher;

QUE, nonobstant la précédente suggestion, que le CSSMV inclue l'intégralité du second cycle dans la clause grand-père pour le secteur étant déplacé du secteur de Gaétan-Boucher à celui de de la Mosaïque, c'est-à-dire les élèves qui passeront de la 3^e à la 4^e année et plus vieux.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin

Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 15 janvier 2024

Résolution CP20240115-08

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2024

PROCESSUS DE CONSULTATION

- CONSIDÉRANT** que les comités de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doivent être consultés sur les plans d'organisation scolaire des centres de services scolaires;
- CONSIDÉRANT** l'actuel processus de consultations pour les trois redécoupages de territoires en cours lors de l'année scolaire 2023-2024, ainsi que l'expérience acquise lors des précédentes années sur ce sujet;
- CONSIDÉRANT** la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 13 novembre 2023;
- CONSIDÉRANT** les commentaires présentés aux représentants du SOTS du CSSMV lors du comité de parents du 11 décembre 2023;
- CONSIDÉRANT** le résultat des discussions tenues lors des rencontres de consultation organisées par le CPMV avec les parents désireux de discuter du redécoupage proposé, notamment les 28 novembre 2023 et le 13 décembre 2023;
- CONSIDÉRANT** l'ensemble des avis recueillis par le comité de parents Marie-Victorin (CPMV) auprès de ses membres;
- CONSIDÉRANT** le 7^e alinéa de l'article 192 de la Loi sur l'instruction publique indiquant que le comité de parents a, en outre, pour fonction de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire, de même que sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} VANESSA PANNETON-DUBUC ET APPUYÉ PAR M^{ME} GENEVIÈVE LAMOUREUX QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN

- RECOMMANDE** au Service de l'organisation scolaire du CSSMV, pour les futurs processus de redécoupage de territoire, d'intégrer les éléments suivants :
1. donner accès aux consultés à des outils modernes (précis, clairs et/ou dynamiques) quant aux cartes proposées afin de permettre une analyse plus fine des scénarios envisagés;

2. s'assurer que les consultés reçoivent une information élaborée quant aux discussions et échanges s'étant tenus en amont avec les différentes villes dans l'élaboration des scénarios;
3. prévoir une étape intermédiaire avec le CÉ et/ou les parents du CÉ afin de valider les scénarios proposés avant de lancer le processus de consultation officiel¹;
4. porter une attention particulière au message face aux instances telles que le CÉ quant au pouvoir de recommandation lors des présentations du SOTS:
 - a. s'assurer que les hypothèses présentent un réel choix (alternatives) et ainsi qu'une perception de réel choix, quant à l'ensemble des secteurs touchés (en utilisant le point 3 pour avoir reçu différentes visions par exemple);
 - b. mettre de côté explicitement les hypothèses étudiées qui ne pourraient être retenues pour des raisons majeures tout en les expliquant, pour les différencier des hypothèses réellement envisagées;
 - c. rassurer les consultés (notamment le CÉ) sur le fait qu'ils peuvent, malgré la difficulté importante d'amener de nouvelles options en cours de consultation, apporter des recommandations autres s'ils le jugent utile;
 - d. indiquer qu'à cette fin, il est important de préciser ces questionnements tôt dans le processus pour que l'analyse puisse en être faite en temps opportun;
 - e. rappeler aux membres parents du CÉ que la LIP (art. 89.1) leur confère le pouvoir de consulter les parents de l'école de la manière qu'ils le jugeront opportun (assemblée, comité, sondage, opp, etc.), mais qu'il est essentiel, notamment pour les parents des élèves appelés à être changé d'école, que ceux-ci aient accès à une information claire (qui est touché, quand) et prompte (rapidement au début du processus) afin qu'ils se sentent habilités à commenter, discuter ou proposer leurs idées aux parents du CÉ qui les représentent lors de deux processus de consultations (via le CÉ et via le CP);
 - f. rappeler qu'il y aura un processus de transition et d'élaboré afin d'accompagner tous les élèves et familles touchées par les redécoupages.

Adopté à l'unanimité

¹ Lors de nos discussions, il est apparu comme intéressant un calendrier tel que ce qui suit (à titre indicatif) :

- En fin d'année scolaire, prévoir une rencontre du CÉ afin de prévenir qu'en début d'année suivante il y aura le processus de consultation sur le redécoupage (tel que réalisé cette année).
- En début d'année scolaire, dès que les scénarios envisagés sont prêts à être déposés au processus de consultation, faire une rencontre avec le CÉ de l'année précédente si le nouveau n'est pas encore élu afin de recevoir la description des scénarios proposés : l'objectif de la rencontre étant de :
 - recevoir des parents (principalement), mais également du reste de la communauté, les commentaires sur les options qui semblent ne pas avoir été prises en compte;
 - de prendre le pouls de proximité des habitants et utilisateurs sur les éléments géographiques, vécu et humain du secteur;
 - évaluer si d'autres options devraient être analysées par le SOTS;
 - l'objet n'étant PAS, à ce stade, de faire un choix sur une des hypothèses.
- Par la suite, à l'automne, la consultation sur les hypothèses retenues se déroulerait (comme c'est le cas en ce moment).

Résolution CP20240115-03

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN 2024-2025, 2025-2026 ET 2026-2027 ET LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES

CONSIDÉRANT que le comité de parents Marie-Victorin, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté à chaque année sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du centre de services scolaire, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, ainsi que les actes d'établissement et ce, conformément à l'article 39 de cette même loi;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 13 novembre 2023;

CONSIDÉRANT les commentaires présentés aux représentants du SOTS du CSSMV et ce qui a été échangé lors de la plénière à ce sujet lors du comité de parents du 11 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MAXIME BARGIEL ET APPUYÉ PAR M. NATHANIEL LIBERGE QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSS Marie-Victorin pour les années 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 et la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les actes d'établissement tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 15 janvier 2024

Résolution CP20240115-04

CALENDRIERS SCOLAIRES 2024-2025

- CONSIDÉRANT l'article 193, 7^e alinéa de la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la présentation faite par le Service de l'organisation et du transport scolaire du Centre des services scolaire Marie-Victorin des projets de calendrier scolaire 2024-2025 du préscolaire et primaire, du secondaire, du secondaire spécial le Bac de l'école secondaire Gérard-Filion, des CÉA Antoine-Brossard, Camille-Laurin et LeMoyné-d'Iberville et des CFP Charlotte-Tassé, ÉHM et Pierre-Dupuy, lors du comité de parents du 13 novembre 2023;
- CONSIDÉRANT la résolution N° CP20190114-03 adoptée à l'unanimité dans laquelle le comité de parents a déjà exprimé sa préférence pour que la journée pédagogique traditionnellement prévue à la fin du mois d'octobre soit déplacée le 1^{er} novembre si le 1^{er} novembre est un jour de semaine et compte tenu de la préférence souvent également exprimée à ce sujet par les enseignants;
- CONSIDÉRANT la résolution N° CP1801-2016-03 adoptée à la majorité dans laquelle le comité de parents a déjà statué préférer que la période de congé à Noël débute toujours un lundi pour se terminer un vendredi;
- CONSIDÉRANT la consultation en plénière lors de la séance du 11 décembre 2023;
- IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE M. MICKAËL PERREAULT ET APPUYÉ PAR M^{ME} JOHANNE DAUDIER DE RECOMMANDER :
- QUE le conseil d'administration du CSSMV adopte le projet de calendriers scolaires 2024-2025 tel que présenté en intégrant les éléments suivants :
- la journée pédagogique du 15 octobre 2024 soit déplacée le 1^{er} novembre 2024
 - la dernière journée d'école soit déplacée du lundi 23 juin au vendredi 20 juin 2024.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 15 janvier 2024

Résolution CP20240115-05

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2024

REDÉCOUPAGE DE L'ÉCOLE JARDIN-BIENVILLE

- CONSIDÉRANT que les comités de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doivent être consultés sur les plans d'organisation scolaire des centres de services scolaires;
- CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 13 novembre 2023;
- CONSIDÉRANT les commentaires présentés aux représentants du SOTS du CSSMV lors du comité de parents du 11 décembre 2023;
- CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le comité de parents Marie-Victorin (CPMV) auprès de ses membres;
- CONSIDÉRANT la recommandation de l'école touchée par le redécoupage favorisant l'hypothèse BI-1 et notamment appuyée par les parents représentant cette école;
- CONSIDÉRANT les projets immobiliers aux alentours de l'école Gervais qui vont, rapidement, amener une forte augmentation de clientèle;
- CONSIDÉRANT la proximité des deux écoles (du Jardin-Bienvenue et Gervais) et qu'il est possible d'efficacement et équitablement réorganiser les classes d'accueil, spécialisées et de maternelle 4 ans entre les deux établissements;
- CONSIDÉRANT l'opportunité, par cette hypothèse (BI-1), de minimiser l'impact sur l'équipe-école et ainsi en préserver la dynamique qui serait autrement fortement touchée par l'hypothèse BI-3.

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC LAFORTUNE ET SECONDÉ PAR M^{ME} GENEVIÈVE LAMOUREUX QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV, pour le redécoupage entourant l'école Jardin-Bienvenue, l'adoption de l'hypothèse BI-1 telle que proposée.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 15 janvier 2024

Résolution CP20240115-06

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2024

REDÉCOUPAGE DE L'ÉCOLE CLAUDE-LAFORTUNE

CONSIDÉRANT que les comités de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doivent être consultés sur les plans d'organisation scolaire des centres de services scolaires;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 13 novembre 2023;

CONSIDÉRANT les commentaires présentés aux représentants du SOTS du CSSMV lors du comité de parents du 11 décembre 2023;

CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le comité de parents Marie-Victorin (CPMV) auprès de ses membres;

CONSIDÉRANT l'avis des représentants des parents de l'ensemble des écoles touchées par le redécoupage favorisant majoritairement l'option CL-3;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICKAËL PERREAULT ET SECONDÉ PAR M^{ME} KARINE PICARD QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV, pour le redécoupage entourant l'école Claude-Lafortune, l'adoption de l'hypothèse CL-3 telle que proposée.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin

Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 15 janvier 2024

Résolution CP20240212-03

RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2024-2025

- CONSIDÉRANT que, selon l'article 193, le comité de parents doit être consulté sur la répartition des services éducatifs;
- CONSIDÉRANT la présentation du Service des ressources éducatives du Centre de services scolaire Marie-Victorin sur le sujet lors de la rencontre du comité de parents du 11 décembre 2023;
- CONSIDÉRANT les avis reçus par les membres du comité de parents le 15 janvier 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC LAFORTUNE ET APPUYÉ PAR M. MICKAËL PERREAULT QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

- RECOMMANDE au conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin l'adoption de la « Répartition des services éducatifs 2024-2025 » telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin

Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 12 février 2024

Résolution CP20240212-04

SÉCURITÉ AUTOUR DES ÉCOLES

- CONSIDÉRANT que, selon l'article 192 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de parents a pour fonction, en outre, de donner son avis au centre de services scolaire sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire;
- CONSIDÉRANT l'importance d'assurer la sécurité des élèves non seulement dans l'école, mais également aux alentours de celle-ci;
- CONSIDÉRANT que la sécurité autour des écoles est un sujet récurrent maintes fois amené en question des membres auprès du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV), en discussion plénières lors des rencontres du comité de parent Marie-Victorin (CPMV) depuis de nombreuses années et notamment de plus en plus fréquemment pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;
- CONSIDÉRANT les avis colligés et partagés de manière unanime lors de la plénière virtuelle du 30 mai 2022 expressément dédiée à cette problématique;
- CONSIDÉRANT les avis colligés et partagés de manière unanime lors de la plénière présentielle du 15 mars 2023;
- CONSIDÉRANT les avis colligés et partagés de manière unanime lors de la plénière virtuelle du 18 décembre 2023;
- CONSIDÉRANT le résultat au sondage de début d'année 2023-2024 qui mentionnait que seulement quatre écoles du territoire trouvaient que peu ou aucun enjeu de sécurité autour de l'école était vécu dans leur milieu. Toutes les autres écoles ayant fait part d'avoir reçu des commentaires et inquiétudes fréquents ou très fréquents sur cet enjeu;
- CONSIDÉRANT les discussions et relances avec les membres de la direction générale sur l'opportunité de tenir des rencontres où les parents auraient un accès facilité aux instances du CSSMV et des villes de son territoire quant auxdits enjeux de sécurité périphériques aux écoles, en 2021, 2022 et 2023;
- CONSIDÉRANT l'intérêt des villes, telle que Longueuil en 2024, quant à la mise à jour de leur politique de sécurité routière et des consultations ayant présentement lieu à ce sujet;
- CONSIDÉRANT les échanges entre les représentants du CPMV et M. Jonathan Tabarah, conseiller de la Ville de Longueuil, leader de la majorité, responsable du dossier et président de la commission de sécurité routière et mobilité durable lors de notre participation au forum sur la sécurité routière organisé par le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) le 26 octobre 2023, qui démontrait une belle ouverture au projet de rencontres multilatérales proposé;
- CONSIDÉRANT nos échanges avec d'autres conseillers municipaux favorables à une telle initiative;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} KARINE PICARD ET APPUYÉ PAR M. NATHANIEL LIBERGE QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE à la direction générale et au conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin l'organisation de ce qui suit, dans les meilleurs délais.

Rencontres tripartites sur la sécurité autour des écoles

Pour chaque école (ou en regroupant quelques écoles physiquement proches), organiser, en séquence, une rencontre traitant de tous les enjeux de sécurité aux alentours de l'école, dans un contexte facile d'accès physiquement et humainement.

Seraient réunis un représentant du CSSMV et un représentant de la ville avec les parents désireux de faire part des enjeux du quartier. Ceux-ci auraient reçu une invitation lancée aux parents du quartier désireux d'amener un point précis de sécurité à proximité de l'école, leurs craintes, suggestions et recommandations.

- À l'école du quartier, un soir, pour 60 à 90 minutes. (Réduisant les enjeux de transport ou de gardiennage pour les familles défavorisées ou monoparentales par exemple.)
- Évitant le stress d'un formalisme rébarbatif pour plusieurs parents moins coutumiers des instances de la ville ou du CSSMV (par exemple en salle de conseil de ville ou de C.A.)
- Évitant les cheminement bureaucratiques tels que le 311 ou les plaintes aux divers services que plusieurs ont de la difficulté à faire cheminer et trouvent frustrant, ce qui les décourage et génère un cynisme certain.
- Offrant un guichet unique aux parents pour les questions souvent prises entre deux feux (la ville et le CSSMV renvoyant à l'autre entité, ce qui se produit fréquemment.)

Ainsi, ville et CSSMV auraient l'opportunité de rapidement départager

- Ce qui appartient à la ville ou au CSSMV
- Mais également de cerner les éléments qu'il serait avantageux de travailler en commun

Le tout dans une rencontre courte et nécessitant que peu d'investissement de temps.

Le CPMV s'offre de solliciter à priori les milieux par sondage et via les contacts déjà établis afin de déterminer où il serait le plus profitable de mettre en place une première rencontre pilote.

Le CPMV s'offre de modérer de telles rencontres d'un point de vue neutre afin d'assurer que ces rencontres se déroulent dans un climat convivial et productif.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin

Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 12 février 2024

Résolution CP20240318-03

DIRECTION ADJOINTE DU SRÉ RESPONSABLE DU CCSEHDAA

- CONSIDÉRANT la relation privilégiée établie ces dernières années entre le Comité de parents Marie-Victorin et la direction du SRÉ, le Service des Ressources Éducatives;
- CONSIDÉRANT le travail impeccable de lien et la relation forte soutenue au fil des dernières années par la direction adjointe du SRÉ auprès des parents et de l'ensemble du Comité Consultatif sur les Services aux Élèves Handicapés ou en Difficulté d'Apprentissage ou d'Adaptation;
- CONSIDÉRANT la reconnaissance d'un grand nombre de parents qui ont eu l'occasion et la chance de la côtoyer et d'obtenir son soutien au fil des ans, alors qu'elle a toujours pris le temps et démontrer une écoute tellement appréciée;
- CONSIDÉRANT son leadership et l'appréciation des membres du CCSEHDAA qui ont fait valoir sa valeur et son professionnalisme auprès du Comité de parents;
- CONSIDÉRANT tout le travail effectué et son mérite; et que malheureusement (pour nous), mais heureusement pour un autre CSS de notre réseau public, ce seront eux qui la verront grandir comme directrice des services éducatifs, car elle nous quitte très bientôt;

IL EST PROPOSÉ PAR M. NICOLAS BROUSSEAU ET APPUYÉ PAR M^{ME} CHANTAL BÉLISLE QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

- EXPRIME ses plus vifs remerciements à Mme Mélanie Lessard, directrice adjointe au SRÉ et responsable du Comité consultatif sur les services aux élèves HDAA pour ses généreux et appréciés services et lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions;
- et lui
- fasse PARVENIR copie de cette résolution, témoignage de l'appréciation des parents du CSS Marie-Victorin.

Merci Mélanie.

Adopté à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin

Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme, donnée à Longueuil, ce 25 mars 2024

Résolution CP20240415-03

POLITIQUE D'ADMISSION ET DE SÉLECTION AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS 2024-2025

- REMERCIANT** la grande disponibilité des membres du SOTS et de la direction générale pour leur participation à de multiples rencontres et échanges lors des consultations auprès des parents, du Comité de parents et des conseils d'établissement;
- CONSIDÉRANT** la présentation du 12 février 2024 sur le projet de politique d'admission et de sélection pour les projets pédagogique particuliers;
- CONSIDÉRANT** l'article 193.6 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le comité de parents doit être consulté chaque année sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves de la formation générale des jeunes;
- CONSIDÉRANT** la très populaire rencontre de discussion tenue le 15 mars 2024 où des parents de plusieurs écoles et PPP ont échangé quant au projet de politique;
- CONSIDÉRANT** la plénière du 18 mars 2024 en Comité de parents;
- CONSIDÉRANT** le nombre important d'avis et de messages nous étant parvenus quant au projet de politique;
- CONSIDÉRANT** les avis de plusieurs conseils d'établissement qui nous ont été partagés;
- CONSIDÉRANT** que le CPMV se doit d'offrir un avis rassembleur et qu'il se concentre donc sur les éléments ressortis comme consensuels chez les parents et ne peut favoriser d'éléments pour lesquels les avis sont partagés et préférera alors chercher de nouvelles pistes;
- CONSIDÉRANT** les travaux menés cette année par le Comité de parent quant aux valeurs cardinales pour les parents quant au développement des PPP;
- CONSIDÉRANT** la résolution CP20230612-04 du Comité de parents de l'année dernière et ses recommandations, notamment :
- QUE soit inclus une période de transition protégeant les élèves ayant déjà entrepris leur cheminement au sein de l'école IÉGP à la condition qu'ils respectent un minimum de réussite tel que défini par le SOTS;*
- QUE le SOTS entreprenne une consultation en 2023-2024 sur le plan d'organisation scolaire afin d'évaluer, dans le cadre des écoles à projet particulier :*

- Mettre en place des critères d'admission aux différentes écoles primaires et secondaires à projet particulier permettant une évaluation équitable, objective et standardisée favorisant l'inclusion;
- Analyser l'opportunité d'établir ou non des passerelles (ou autre mécanisme favorisant ou non un cursus de continuité du primaire au secondaire) quant à l'ensemble des programmes particuliers offerts au CSSMV;

QUE soit clarifié, explicité et possiblement codifié dans la politique le type d'exception pouvant permettre de favoriser une fratrie dans le processus d'admission lorsque deux enfants sont en même temps inscrits à une école (l'idée étant de ne pas défavoriser indument une situation familiale nombreuse);

CONSIDÉRANT le besoin noté de clarifier et d'uniformiser les passerelles pour rendre cet outil plus équitable et uniforme, ou à tout le moins appuyé sur des critères clairement définis, à travers l'ensemble des PPP;

CONSIDÉRANT l'importance pour la gestion familiale harmonieuse en termes de logistique, de support intra-familial, de camaraderie frère-sœur et pour éviter de créer une situation préjudiciable à un jeune, sa famille ou ses parents et pour favoriser l'équité pour les familles disposant de moins de ressources pour gérer une logistique multi-établissements; où il nous est apparu important de viser à ne pas ni avantager ni désavantager une famille ayant plusieurs enfants désirant tous joindre un même PPP alors qu'il n'y a pas déjà un membre de la fratrie dans cette école, illustrés par les deux scénarios problématiques suivant :

- Offrir la pige à tous les enfants de ladite famille et l'avantage de la fratrie dès le premier enfant pigé (pour tous les autres enfants) bénéficie inéquitablement à la famille par rapport aux autres enfants désireux de joindre le programme.
- Considérer séparément plusieurs enfants de la même famille sans offrir au second l'admission par fratrie implique une situation délétère inutile: les enfants seront (probablement) séparés pour une année avant d'être réunis (probablement) par fratrie si la famille accepte l'admission ou s'il est n'en n'a pas les moyens (logistique), elle perd sa chance, créant une pression injuste.

CONSIDÉRANT la nature spécifique de l'implication parentale dans les différentes écoles alternatives du CSS (Tourterelle, Petits Explorateur, Quatre-Saisons; l'application très différente du projet pédagogique entre ces 3 écoles; la crise du logement vécue sur le territoire du CSS pouvant empêcher une famille de rester sur le territoire initialement prévu lors de l'inscription à l'école; la formulation proposée de la politique entraînant un stress s'ajoutant à celui de la recherche d'une nouvelle habitation; et que cette

considération ne concerne que la réinscription et ne limite donc en rien l'équité de sélection des élèves;

CONSIDÉRANT la résolution 127-CA-2022-2023 demandant qu'une consultation sur le plan d'organisation scolaire soit entreprise;

CONSIDÉRANT l'importance de poursuivre nos travaux sur la meilleure façon d'organiser nos PPP au cours des prochaines années dans un esprit d'accessibilité, d'équité et d'inclusion;

CONSIDÉRANT les valeurs soutenant notre PEVR et, plus particulièrement, l'objectif de porter à 60 % notre offre de service quant aux projets particuliers dans nos écoles;

CONSIDÉRANT le meilleur intérêt des élèves, l'accessibilité et l'inclusion recherchée;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} KARINE PICARD ET SECONDÉ PAR M. NICOLAS CALDERON-ASSELIN QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN RECOMMANDE

QUE la Politique d'admission et d'inscription aux projets particuliers 2025-2026 soit adoptée par le C.A. avec les modifications suivantes qui nous semblent toutes les trois minimiser les problématiques et augmenter l'équité du processus :

- QUE la période de transition offerte aux élèves ayant déjà entamé leur parcours à l'École Internationale de Greenfield Park avec l'information qui leur donnait à croire que la passerelle vers LT était assurée soit poursuivie en incluant tous ceux ayant entamé leur parcours avant le changement de juin 2023;
- QUE lors d'une pîge organisée pour l'accès à un PPP (donc quand il n'y a pas de fratrie en place), un seul « coupon » par famille soit ajouté au tirage, mais qu'il donne accès à l'ensemble de la fratrie.
- QUE pour l'admission aux écoles primaire à pédagogie particulière Tourterelle, Petits-Explorateur, Quatre-Saisons, la poursuite du programme par une famille dans une même école alternative puisse se poursuivre advenant un déménagement hors du secteur de l'école, mais à l'intérieur du territoire du CSS.

QUE le SOTS poursuive ses travaux quant au développement d'une stratégie globale quant au déploiement des PPP au CSSMV, notamment pour :

- Uniformiser et établir des critères précis basés sur les valeurs de notre PEVR quant à la présence ou non de passerelle primaire-secondaire suite à une consultation;
- Viser à augmenter l'inclusion des élèves de tous les profils dans les programmes à projet particuliers, notamment EHDA, avec un parcours académique plus difficile, provenant de l'immigration, etc.

« ... donne une voix aux parents! »

QUE

l'Exécutif du CPMV produise, lors d'une prochaine rencontre, une recommandation visant plus largement la vision pour le déploiement des PPP et les valeurs qui devraient entourer le fonctionnement des PPP au CSSMV.

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin

Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 15 mars 2024

Résolution CP20240513-03

CHANGEMENT DE NOM DE L'ÉCOLE MAURICE-L.-DUPLESSIS ET DE L'ANNEXE MAURICE-L.-DUPLESSIS

CONSIDÉRANT la présentation faite par M^{me} Geneviève Allie, directrice de l'école Maurice-L.-Duplessis et par M. Sylvain Chevarie, directeur de l'Annexe Maurice-L.-Duplessis, au comité de parents Marie-Victorin du 18 mars 2024;

CONSIDÉRANT les démarches de consultation entreprises depuis le mois de septembre 2023;

CONSIDÉRANT qu'une résolution doit être adoptée par le Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin pour permettre la délivrance de l'acte d'établissement le 1^{er} juillet 2024;

CONSIDÉRANT les commentaires reçus lors de la plénière au comité de parents du 15 avril 2024 et qu'aucun membre ne s'est objecté;

IL EST RÉSOLU QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M. WAËL BOUSSELMY ET APPUYÉ PAR M. MICKAËL PERREAULT, RECOMMANDE :

QUE le Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin adopte le nom *École des Perséides*, tel que recommandé par l'école, comme nouveau nom pour l'école Maurice-L.-Duplessis;

QUE le Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin modifie le nom de l'Annexe Maurice-L.-Duplessis pour *Maurice-L.-Duplessis*, tel que recommandé par le conseil d'établissement de l'école;

QUE le conseil d'établissement de l'école Maurice-L.-Duplessis (anciennement l'Annexe) réévalue, dans les deux prochaines années, la pertinence de reprendre ou non un processus de changement de nom.

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 13 mai 2024

Résolution CP20240513-04

CALENDRIER 2024-2025 DES RENCONTRES DU COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN

IL EST PROPOSÉ PAR M. MAXIME BARGIEL ET SECONDÉ PAR M^{ME} JOHANNE DAUDIER D'ADOPTER LE CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ DE PARENTS 2024-2025 TEL QUE PRÉSENTÉ :

SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF	SÉANCES DU COMITÉ DE PARENTS
19 août 2024	26 août 2024
12 septembre 2024	7 octobre 2024 (<i>élections</i>)
24 octobre 2024	21 octobre 2024 (<i>formation</i>)
	4 novembre 2024
21 novembre 2024	2 décembre 2024
12 décembre 2024	6 janvier 2025
30 janvier 2025	10 février 2025
20 février 2025	10 mars 2025
27 mars 2025	7 avril 2025
1 ^{er} mai 2025	12 mai 2025
29 mai 2025	9 juin 2025
12 juin 2025 (<i>à confirmer</i>)	
18 août 2025	25 août 2025

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 13 mai 2024

Résolution CP20240610-03

DÉVELOPPEMENT ET ACCÈS AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS AU CSSMV

- CONSIDÉRANT** les consultations tenues auprès des parents au fil de l'année 2023-2024 lors de nos plénières en présence ou virtuelles, lors des rencontres du comité de parents et lors des rencontres spéciales tenues pour obtenir l'avis des parents à ce sujet;
- CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un sujet récurrent au comité de parents dont nous parlons depuis plusieurs années lors de nos séances;
- CONSIDÉRANT** des éléments qui sont ressortis lors de nos consultations quant aux admissions aux PPP, sur la politique d'admission et sur les critères d'admission annuellement;
- CONSIDÉRANT** le nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSMV qui stipule que nous devrions viser l'atteinte de 60 % d'accès aux programmes pédagogiques particuliers (PPP) pour nos élèves dans un horizon de 5 ans à partir de la situation initiale de 49,5 %;
- CONSIDÉRANT** l'article 192 de la Loi sur l'instruction publique, 7^e alinéa, qui indique que le CP a, en outre pour fonction de « donner son avis au Centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles [et] sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire »;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M. MAXIME BARGIEL ET APPUYÉ PAR M. MARC LAFORTUNE DE RECOMMANDER AU CSS, À SON CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU SOTS :

- QUE** le CSS rende public en continu (par exemple au moyen de tableaux de bord) les statistiques quant aux admissions au PPP, notamment quant aux demandes d'admissions par programme (premier choix), aux places disponibles réelles et au sommaire global d'accès au PPP (atteinte du 60 %), de même que les coûts de programme et les frais facturés aux parents;
- QU'** une consultation globale soit menée auprès des jeunes et des familles afin de déterminer les intérêts en termes de PPP afin d'outiller les écoles dans le choix de PPP à développer, y compris des questions ouvertes quant aux choix sportifs ou autres afin de nous ouvrir sur de nouvelles options;

QUE	le CSS se dote d'une politique sur le développement des PPP qui préconiserait une charte de valeurs qui aiderait aux choix de quels PPP développer, incluant et favorisant prioritairement : • L'implication parentale (projets alternatifs, mais pas seulement) <i>offrant ainsi un effet multiplicateur quant à l'impact du projet</i> • L'esprit de communauté (esprit d'équipe, partage, entraide, inclusion et engagement) <i>afin d'avoir un impact positif sur l'environnement des jeunes</i> • Les saines habitudes de vie <i>Sport, alimentation, gestion du stress, ...</i> • L'écologie et le développement durable • Une grande variété de programmes <i>pour rejoindre le plus de jeunes possible dans leurs intérêts</i> • Favorisant une répartition équitable sur le territoire <i>tenant compte de la distance de marche, offrant plusieurs sites pour un même programme, évitant les longs transports</i> • L'inclusion et l'accessibilité <i>favorisant l'hétérogénéité, réservant des espaces pour les EHDA, évitant l'élitisme (mais sans stigmatiser le désir de performance individuel) et les barrières financières décourageant l'accès</i> • La continuité du parcours <i>du primaire au secondaire, mais aussi à l'intérieur même du niveau</i>
QUE	le SOTS et les écoles poursuivent la démarche visant à développer une multitude de « couleurs écoles » afin d'offrir à nouveau une plus grande diversité de choix aux jeunes, notamment en ayant : • <u>plusieurs couleurs par école</u> lorsque c'est approprié afin d'offrir une grande variété de thématiques dans un contexte de proximité, • <u>minimisant les longs transports</u> pour avoir accès à un programme stimulant pour chaque jeune sans que la distance n'interfère.
QUE	soit réfléchi d'éventuels ajustements à la politique d'admission aux PPP afin de favoriser (encourager les critères locaux à refléter) • <u>la clarté des valeurs</u> soutenues par chaque programme proposé aux familles, • les rencontres préalables permettant de mieux <u>évaluer l'implication familiale</u> requise pour un programme, • un choix d'admission basé sur l'<u>inclusion</u>, la diversité et l'atteinte de la réussite par <u>le plus grand nombre</u>,

« ... donne une voix aux parents! »

- la continuité au sein d'un programme ou d'une thématique afin de ne pas miner l'intérêt des jeunes et la participation des familles et éviter la désaffection vers le privé
- la correction de l'enjeu qui nous semble inéquitable quant au principe de fratrie : le fait de faire plusieurs demandes simultanées d'admission à un programme pour plusieurs enfants d'une même famille ne doit pas ni avantager la famille (si aucun enfant n'était déjà au programme) ni défavoriser la famille (en complexifiant artificiellement pour une année la gestion familiale dans le cas d'une seule admission sur plusieurs). [Le CPMV recommande dans ce cas une seule participation au tirage, mais un accès global aux enfants de la fratrie.]

Adoptée à l'unanimité

Nicolas Calderon-Asselin

Nicolas Calderon-Asselin
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 10 juin 2024

Résolution CP20240610-04

LIEUX DE RÉFLEXION QUANT À DES ENJEUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES PPP

- CONSIDÉRANT les consultations tenues auprès des parents au fil de l'année 2023-2024 lors de nos plénières en présence ou virtuelles, lors des rencontres du comités de parents et lors des rencontres spéciales tenues pour obtenir l'avis des parents à ce sujet;
- CONSIDÉRANT les avis reçus par courriel ou en séance de la part de plusieurs écoles par leur conseil d'établissement, leur représentant ou des membres de leurs conseils respectifs;
- CONSIDÉRANT l'article 192 de la Loi sur l'instruction publique, 7^e alinéa, qui indique que le CP a, en outre pour fonction de « donner son avis au Centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles [et] sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire »;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M^{ME} KARINE PICARD ET APPUYÉ PAR M. MICHAËL PERREAU DE RECOMMANDER AU CSS, À SON CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU SOTS :

QUE le CSS et le SOTS tiennent, organisent ou participent à des discussions en collaboration avec les parents sur les thématiques suivantes dans le cadre du renouvellement du Plan d'Organisation Scolaire du CSS :

- Comment favoriser la rétention du personnel dans les écoles visées par les PPP, notamment les écoles alternatives.

L'adhésion de l'équipe enseignante et la stabilité de l'équipe étant un élément essentiel au développement et à la survie de ce type de projets pédagogique, quelles seraient donc les meilleures avenues pour atteindre cet objectif? Serait-il pertinent, ou non, de permettre aux écoles d'accueillir en priorité les enfants des enseignants?

Annexe B : Acronymes

AG	Assemblée générale
CA	Conseil d'administration
CCSEHDAA	Comité consultatif sur les services aux enfants handicapés en difficultés d'adaptation et d'apprentissage.
CE	Conseil d'établissement
CP / CPMV	Comité de parents / Comité de parents Marie-Victorin
CSSMV	Centre de services scolaire Marie-Victorin http://cssmv.gouv.qc.ca/
FCPQ	Fédération des comités de parents du Québec http://www.fcpq.qc.ca/
FCSSQ	Fédération des centres de services scolaire du Québec
IMSE	Indice de milieu socio-économique (<i>plus l'IMSE est élevé, plus le milieu est défavorisé, de 1 à 10</i>) http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/
LIP	Loi sur l'instruction publique http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/l-13.3
OPP	Organisme de participation des parents
PEVR	Plan d'engagement vers la réussite https://www.csmv.qc.ca/plan-dengagement-vers-la-reussite/pevr-de-la-csmv/
POS	Plan d'organisation scolaire (<i>nouvelles écoles, changement de territoires, agrandissements</i>) https://www.csmv.qc.ca/la-csmv/administratif/organisation-et-transport-scolaire/pos-primaire-2016/
PTRDI	Plan triennal de répartition des immeubles
SDG	Service de garde
ST	Séance de travail du conseil d'administration

Pour les noms des **classes spécialisées** telles que :

<i>Stimulation précoce, Développement et DGA</i>	(au primaire)
<i>Relation, Kangourou, Phénix, Communication, CASA (TC)</i>	(primaire et secondaire)
<i>DIL, DM et DIM</i>	(déficiences)

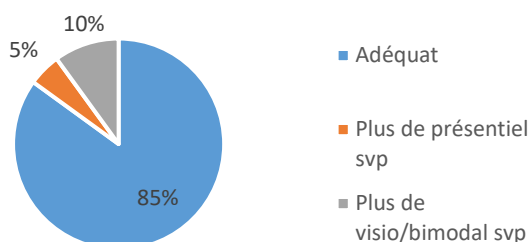
Vous pouvez vous référer au :

<https://www.csmv.qc.ca/la-csmv/eleves-handicapes-ou-en-difficulte-dadaptation-ou-dapprentissage/les-classes-specialisees-au-primaire/>

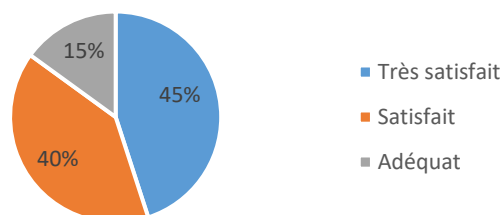
Annexe C : Sondage de fin d'année

Comité de parents

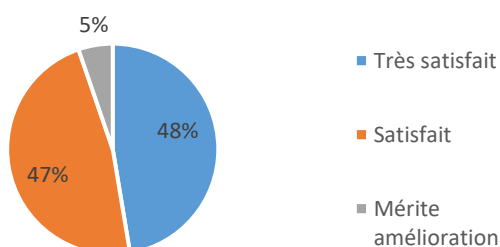
Format des réunions



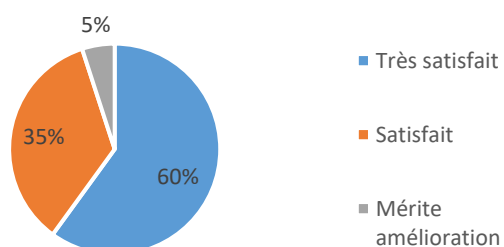
Environnement des réunions



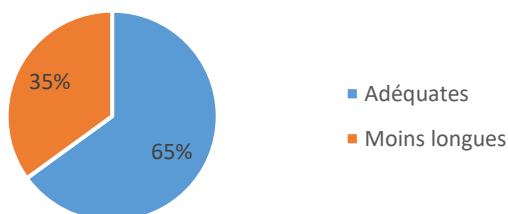
L'information avant et après



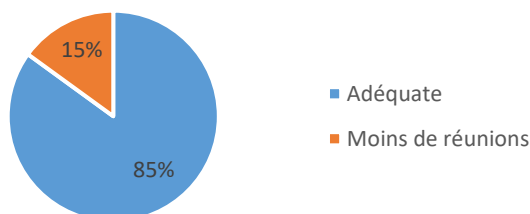
Comptes rendus



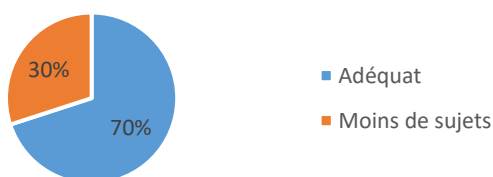
Durée des réunions



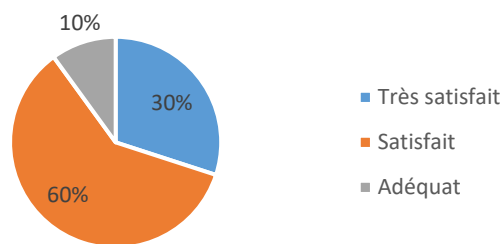
Fréquence des réunions



Nombre de sujets traités par réunion



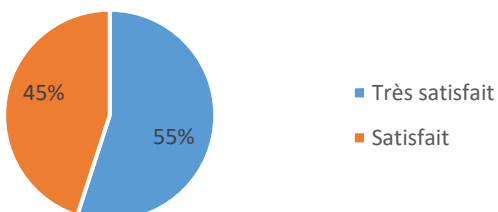
Régie interne



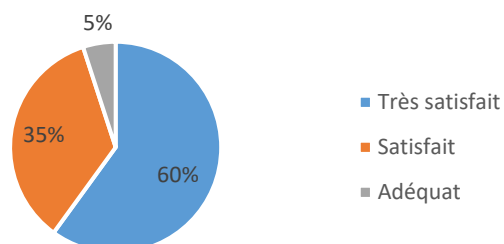
« ... donne une voix aux parents! »

Exécutif

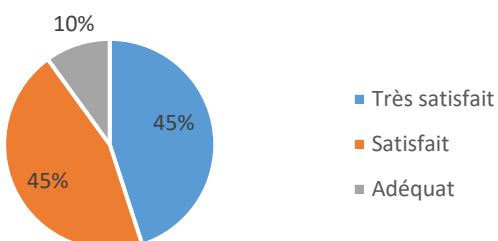
Préparation des réunions



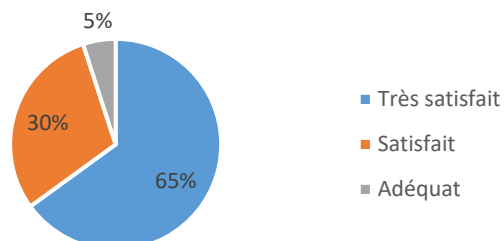
Tenue des réunions et échanges



Suivis

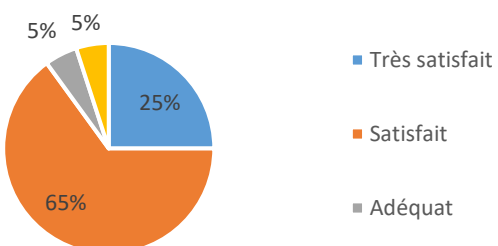


Initiatives

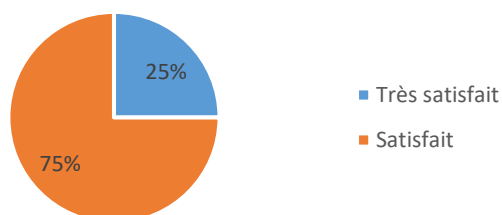


CSS Marie-Victorin

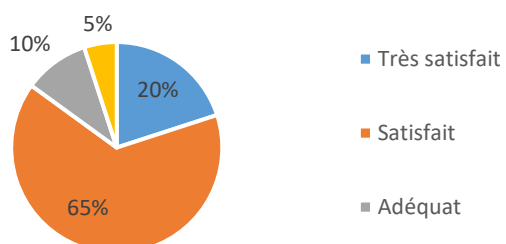
Choix des sujets



Qualité des informations



Réponses



Membres du CP

Moyenne d'expérience des répondants : 3 ans

Reviendrait au CP : 62%

Importance du rôle : 7,0 / 10

Appréciation globale : 8,0 / 10

Apport

Participer au Comité de parents m'a permis de mieux comprendre les enjeux scolaires et les stratégies.
Mon expérience a été comme substitut au CPMV. Cependant ma participation au CPMV pendant plusieurs années m'a permis de savoir à qui m'adresser et comment lors d'un problème sérieux arrivé dans notre école. On connaissait les personnes à qui on pouvait s'adresser, les valeurs qui sont préconisées au CSSMV lors des rencontres au CPMV, ce qui nous a permis de faire les démarches adéquates et réussir à trouver une solution. Alors, je suis très contente et fière de notre travail et aussi très reconnaissante envers le CSSMV d'avoir su nous écouter et avoir eu le courage de rectifier pour le bien-être des enfants.
Une meilleure compréhension de certains dossiers.
L'expérience de représentant permet de réaliser tout ce que ça implique de faire évoluer une collectivité d'écoles dans un contexte administratif qui suppose la prise en compte de nombreuses règles, situations et contraintes. Pour le bien des élèves, ça vaut la peine !
De mieux comprendre les rouages du système scolaire, de faire connaître le point de vue des parents de mon école et d'identifier certains éléments sur lesquels nous devons travailler comme CÉ.
De mieux comprendre les enjeux multiples du système éducatif
De participer à des mandats inédits.
Connaitre le fonctionnement du système scolaire et les différents milieux d'enseignement. Faire du réseautage également auprès de d'autre parent et ramener les idées en CÉ de bonnes initiatives de d'autres écoles.
Ma participation m'a permis de mieux comprendre les rouages du CSS, de la complexité de faire changer les choses.
Une meilleure compréhension de la mécanique scolaire, une vue d'ensemble sur ce qui se passe dans les autres écoles, des nouvelles idées à instaurer dans notre école.
De mieux comprendre la dynamique entre l'école et le CSS, et la place des parents dans tout ça. Ça m'a également permis de mieux comprendre le fonctionnement du CÉ, son rôle, et mon propre rôle au CÉ.
J'ai appris beaucoup de chose sur le fonctionnement des centres de service. Mon retour à l'école fait que je dois faire des choix et je ne pourrai continuer l'an prochain malheureusement sur le comité de parents
D'échanger avec d'autres parents, de contribuer à faire avancer notre réflexion collective sur l'éducation
Être au courant de toutes les nouveautés (lois, décisions,...etc.). Connaître beaucoup de nouvelles personnes.

J'ai été impressionné par l'implication des certains parents. C'est ma première expérience au CP et ce fut très enrichissant. Je ne connaissais pas tout ce pan d'univers du milieu scolaire. Grâce au CP j'ai eu accès aux formations aux parents qui m'ont bien servi dans mes relations avec mes enfants, j'ai compris que les parents avaient une voie de communication avec le CSS et j'ai fait de mon mieux pour faire descendre l'information auprès des parents de l'école que je représente.

M'a permis de comprendre le pouvoir qu'ont les parents pour faire changer certaines choses.

Suggestions (sujets)

Continuer à offrir des conférences (formation) pour les parents sur des sujets variés.

Meilleure organisation des communications avec les parents, de la sécurité autour des écoles voir même du potentiel de créer des rues écoles et de la question de l'évaluation avant la 3ème secondaire.

Douance et classes spécialisées?

La multiplication des écrans en milieu scolaire (pas seulement les cellulaires)

Sécurité dans les écoles. Les frais de service de garde : diminuer le montant pour les parents qui récupèrent tôt en pm (vers 16h) : pourquoi payent-ils les mêmes frais que les parents qui récupèrent leurs enfants à 18h?

Pour l'instant je n'ai pas de suggestions, de plus je trouve que les rencontres sont déjà très chargées, je serais mal à l'aise d'ajouter des sujets supplémentaires

L'omniprésence des écrans à l'école (cellulaire, service de garde, outils d'apprentissage, temps d'écran comme récompense en classe).

Faire des recommandations au CA concernant des demandes des parents pour la prochaine ronde de négociations de convention collective. Parmi les demandes que j'ai comme parent: "changer l'attribution de postes de PEH ou TES pour qu'il prenne en compte le retour du personnel qui est déjà en contact avec les élèves pour l'année suivante."

Les réunions sont beaucoup trop longues. 3 heures et quart, c'est trop. Il faut que ce soit max 2 heures. Et l'horaire devrait être scrupuleusement respecté (il n'a pas été respecté une seule fois).

Suggestion (fonctionnement)

J'ai eu l'impression que les réunions s'adressaient principalement aux parents d'écoles secondaires. En tant que parent au primaire, je me suis souvent senti peu/pas concerné par les enjeux.

J'aime beaucoup la première partie des rencontres (avec le personnel du CSSMV) où on peut mieux comprendre tous les enjeux du CSSMV et ainsi mieux comprendre les diverses situations qu'on vit dans les écoles.

Plus de comités ad hoc sur des sujets divers ainsi qu'une tournée des écoles (effort collectif, bien entendu sinon on n'y arrivera jamais!)

Faire des rencontres séparées avec seulement les personnes intéressées au sujet, de consultation par exemple. Cela pourrait alléger les Comités de Parents et réduire le temps. Parfois il peut y avoir qu'un sujet qui prend la moitié de la rencontre.

Organiser une ou 2 rencontres par année dans un des établissements du centre de service

Soirée Gala pour le personnel

J'ai l'impression parfois que certains sujets s'étirent. Surtout lors de la première étape des consultations, les gens proposent des modifications plutôt que de poser des questions de

compréhension. Il s'agit ici d'un constat mais malheureusement je n'ai pas de solution à proposer, puisque le fonctionnement a été expliqué à plusieurs reprises sans réel changement dans l'attitude de certaines personnes. D'autre fois, j'ai l'impression que nous n'allons pas assez en profondeur. En même temps, je comprends que nous sommes beaucoup et que nous ne pouvons pas nécessairement prendre l'opinion de chaque personne. Je trouve que de façon générale, les réunions du comité de parent sont bien menées et je suis satisfait.

Ne pas informer à la dernière minute les rencontres des présidents des CE.

Rappeler aux parents membres qu'il ne faut pas évoquer les cas personnels (de leurs enfants) càd rester objectif en tout temps.

Comme pour l'instant je n'ai pas beaucoup d'expérience je n'ai pas de suggestions à apporter.

J'ai eu des problèmes cette année avec la réception des ordres du jours, documents et compte-rendu par courriel. Ça s'est miraculeusement réglé plus tard dans l'année. Ma boîte de courriels indésirables n'était pas en cause. On dirait que les documents n'avaient tout simplement pas été envoyés.

Tenir des plénières en sur des sujets de consultation entre le dépôt de la proposition et la séance suivante.

La partie commune avec le CSS est très longue et comporte des sujets qui bien qu'ils soient intéressants, pour les parents présents, ne sont pas d'une grande utilité pour le CÉ de l'école. Je prends pour exemple les 2 séances avec la protectrice de l'élève et son représentant. Ces présentations fait en sorte que les discussions sur les sujets sur lesquels nous avons des opinions à donner sont souvent passés rapidement tard dans la soirée.

Annexe D : Idées retenues lors des plénières du CPMV

Virtuelle du 18 décembre, en présence du 21 mars, virtuelle du 16 mai

Projets particuliers

- Défis de mise en œuvre : Problèmes de ressources, difficulté d'engagement des parents et des élèves, besoin d'alignement avec les objectifs pédagogiques.
- Participation des parents : Améliorer la communication avec les parents pour garantir leur implication dans les projets.
- Projets proposés : Projets extrascolaires variés (sportifs, artistiques, scientifiques), nouveaux programmes éducatifs pour répondre aux différents intérêts des élèves.
- Financement : Besoin de budget adéquat, possibilité de financements extérieurs ou d'organiser des collectes de fonds.
- Suivi et évaluation : Mettre en place un cadre de suivi pour mesurer l'impact des projets.

Confinement

1. Problèmes d'Informations et Communication :
 - Trop d'informations et d'incertitudes : Beaucoup d'infos contradictoires et un effet de panique lié à la mauvaise communication. Certains messages ne sont pas clairs, ce qui complique la mise en œuvre des mesures.
 - Suivi des informations : Les participants ont exprimé la nécessité de suivre les infos via les canaux officiels, comme le SPAL, pour éviter les rumeurs.
- 2. Prévention et Formation :
 - Mini-formation SPAL : Proposition d'une courte formation offerte aux étudiants pour la prévention en cas de confinement.
 - Communication constante : Une meilleure communication entre tous les acteurs (parents, enseignants, étudiants) est nécessaire pour assurer un confinement efficace.
 - Prévention et plan d'action : Il a été souligné l'importance d'un plan d'action clair pour prévenir et gérer les situations de confinement.
3. Protocole d'Urgence et Gestion des Confinements :
 - Charte des codes de couleur : Proposition d'une charte de codes de couleur pour la sécurité, à inclure dans l'agenda des élèves, et connue par tout le personnel.
 - Gestion physique des espaces :
 - Renforcement des portes et fenêtres : Stores pour éviter la vue extérieure, relocalisation des pochettes à téléphones trop proches des portes.
 - Aménagement des salles : Proposition de barrures automatiques pour certaines zones, et réflexion sur l'organisation des bureaux devant les portes extérieures.

« ... donne une voix aux parents! »

- Évacuation et confinement des élèves : Discussion sur la gestion des élèves pendant les périodes où ils ne sont pas en classe (pause, repas), et comment les rassembler rapidement.
 - Pratique des protocoles : Importance d'une uniformisation des pratiques de confinement dans toutes les écoles, y compris dans les écoles primaires. Utilisation de psychologues et d'experts (SPAL) pour aider à la mise en place des pratiques.
4. Gestion des Trousseaux d'Urgence :
- Problèmes spécifiques : Pour les filles, gestion des besoins particuliers comme les premières règles, les toilettes, avec la présence de professeurs masculins.
 - Contenu des trousseaux :
Eau, barres énergétiques (avec attention à la gestion des produits périssables et aux élèves ne mangeant pas régulièrement).
Serviettes hygiéniques, mouchoirs, drap pour l'intimité, seau.
Gestion des stocks : Prévoir un roulement des denrées alimentaires et la possibilité de redistribuer aux équipes sportives ou élèves en difficulté.
5. Rôles des Remplaçants et Bénévoles :
- Il est impératif de bien former les remplaçants et les bénévoles sur les protocoles de sécurité en cas de confinement pour assurer une continuité des mesures lors de leur présence.
6. Autres Points Clés
- Rumeurs armées non identifiées : Problématique autour de la gestion de rumeurs concernant des personnes armées dans l'établissement.
 - Rôle de la porte-parole : Importance d'avoir une personne dédiée pour relayer les informations cruciales aux différents publics.
 - Procédures spécifiques : Élaboration de procédures pour sortir des listes des élèves et organiser des solutions d'hébergement mutuel si nécessaire.

Inclusion (nouveaux arrivants et +)

- À extraire.

Sécurité (autour des écoles)

- À extraire.

Projets particuliers

- À extraire.

Conciliation (études/activités)

- À extraire.

Conflits (et intimidation)

- À extraire.

Décrochage

- À extraire.

Culture (dans nos écoles)

- À extraire.

Confinement

- À extraire.

Environnement

- À extraire.